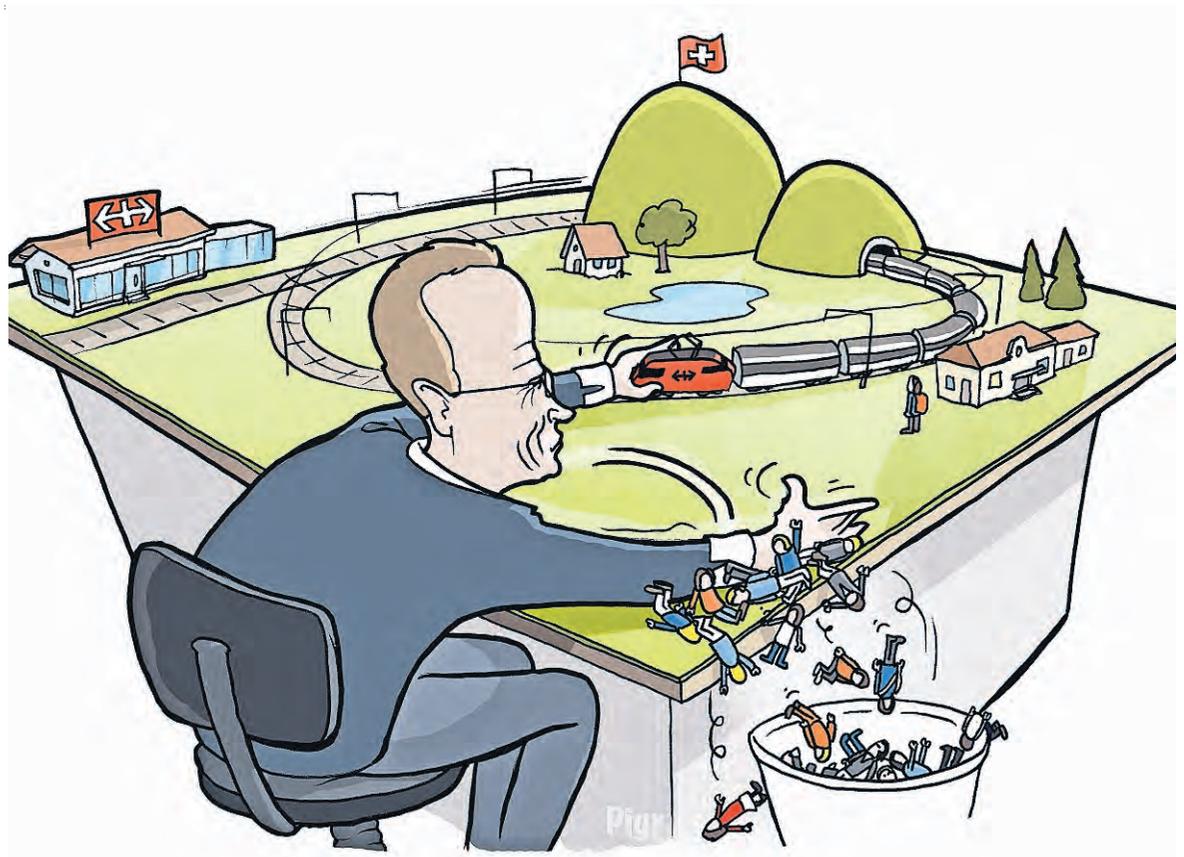


RailFit 20/30: la direction des CFF déraile

## Personnel CFF à la ca(i)sse

**Encore plus brutale que prévu: des attaques en règles contre l'emploi, le service public, le personnel et les retraité-e-s. Voilà la vision RailFit 20/30 des CFF qui veulent réduire leur budget annuel de 1,2 milliard à l'horizon 2020 et supprimer 1400 postes de travail. Inacceptable.**

Le projet dévoilé par la direction des CFF jeudi dernier est une attaque frontale contre le personnel à qui la direction veut sucrer 0,8% de salaire en augmentant les cotisations des risques à la Caisse de pension. Une décision qui n'est pas du ressort de la direction, mais du Conseil de fondation, un organe paritaire! Les CFF s'en prennent aussi aux 100 fr. de Rail Check annuels qu'ils offrent à leurs retraité-e-s. Sympa. Outre ces deux points, les CFF veulent affaiblir la CCT et raser 1400 emplois. Ce qui pose clairement la question de la qualité du service public et de la sécurité de l'exploitation.



Articles et éditos en pages 2 et 3

Une explication est-elle nécessaire? Le dessinateur Pigr a très bien analysé la situation.

L'initiative AVSplus a été refusée par 59,4% de voix – commentaire

## Une défaite, mais aussi un signal envers le Parlement

■ Nous, les syndicats, voulions gagner cette votation. L'initiative populaire AVSplus aurait apporté un plus à tous les rentiers et rentières, là où ils en ont vraiment besoin: au niveau de l'AVS. Ce ne sera pas le cas. Le camp bourgeois, soutenu activement par la quasi-totalité des médias et alimenté en arrière-plan par les banques et assurances, voyant leurs bénéfices liés au deuxième pilier en danger, a mené une

campagne basée sur la peur. Leurs arguments (ce n'est pas financable et ça met à mal la solidarité entre les générations) ont eu plus d'effet que les nôtres. La défaite a maintenant sonné, car nos moyens étaient limités. Mais les 40,6% de oui représentent un signe clair envers le Parlement. Cela représente bien plus que les seules voix de la gauche. Il est toujours difficile de faire passer une initiative. Il est bien plus facile de



gagner un référendum. Et surtout avec un tel résultat comme arrière. Les parlementaires doivent en prendre conscience, eux qui traitent ces jours-ci de la réforme de la prévoyance vieillesse. Celle-ci passera assurément devant le peuple et là personne n'aura rien à perdre car ce qui est prévu par le Parlement n'est que du démantèlement. Alors attention: nous sommes prêts!

Giorgio Tuti/Hes

## EN VITESSE

## La RPLP est efficace

■ Au premier semestre 2016, le rail a encore renforcé sa position vis-à-vis de la route dans le trafic marchandises à travers les Alpes, pour atteindre 71 % de parts de marché. C'est son plus haut niveau depuis 2001, année marquée par l'introduction de nouvelles conditions-cadres pour les transports, avec notamment la redevance sur les poids lourds liée aux prestations (RPLP) et l'autorisation progressive des poids lourds jusqu'à 40 tonnes. Ce même semestre a en outre été le premier où moins de 500 000 poids lourds ont transité par les Alpes suisses.

L'efficacité des mesures et instruments dont dispose la Confédération pour réaliser le transfert du trafic transalpin de marchandises de la route au rail est tangible: grâce à la RPLP, à la modernisation de l'infrastructure ferroviaire et des terminaux, à l'intensification de la concurrence et au soutien financier dont il bénéficie, le trafic marchandises par rail a pu encore accroître ses parts de marché au premier semestre 2016. C'est ce dont fait état le rapport sur l'évolution du fret transalpin, publié récemment par l'OFT. Au total, 20,8 millions de tonnes de marchandises ont transité à travers les Alpes suisses au premier semestre. Le rail a transporté près de 14,8 millions de tonnes sur les axes du Saint-Gothard et du Loetschberg – Simplon, soit 7,7 % de plus que l'année précédente sur la même période. Le transport par wagons complets et le transport combiné non accompagné ont tous deux augmenté, tandis que le volume transporté par la route baissait de 2,1 %.

## Les ateliers BLS se cherchent un lieu

■ Le groupe d'accompagnement «Ateliers BLS» a terminé son travail et recommande un lieu à l'ouest de Berne, pas très éloigné du lieu prévu par le BLS. Le BLS va maintenant vérifier cette recommandation et le Conseil d'administration devrait se décider d'ici fin 2016.

Les CFF ont présenté leur programme d'économies «Railfit 20/30»

# Réduction de postes et démantèlement social massifs aux CFF

**Les CFF veulent diminuer leurs dépenses annuelles de 1,2 milliard de francs d'ici à 2020. Ils visent une économie de 500 millions de francs au niveau du personnel, en biffant 1400 postes et en attaquant les salaires et les retraités-e-s.**

Andreas Meyer, CEO, a justifié ce programme d'économies le 22 septembre à Berne par la nécessité de maintenir les prix des billets ainsi que les indemnités des commanditaires de prestations (Confédération et cantons) le plus stable pos-

sible ou même de les diminuer, afin que le rail reste concurrentiel face à la voiture, aux bus longues distances ou aux camions. Car surmonter l'augmentation du trafic génère des coûts élevés: de 2016 à 2020, plus de 22 milliards de francs seront investis par les CFF dans le matériel roulant, l'entretien, l'infrastructure (également en raison de la loi sur l'égalité pour les handicapés) et les offres comme la réception mobile, de nouveaux systèmes de vente ou encore la restauration ferroviaire.

Les pouvoirs publics versent aujourd'hui déjà 2,3 milliards de francs par année pour l'infrastructure et le trafic régional



«Nous n'avons pas trouvé grand-chose de nouveau avec McKinsey, mais nous y voyons maintenant plus clair» a déclaré Andreas Meyer.

et ils ont des moyens limités, a souligné Meyer. C'est la raison pour laquelle les CFF doivent faire plus avec moins d'argent et vont donc diminuer les coûts administratifs, augmenter la productivité dans l'entretien

de l'infrastructure et l'exploitation ferroviaire, viser des achats meilleur marché, alléger les processus, etc.

**500 mios sur le dos du personnel**  
Dans le but avéré d'écono-

## INFO

## Railfit: les premières victimes déjà connues

Selon la direction des CFF, la planification de RailFit dure jusqu'en 2020 et la fluctuation résoudra tous les problèmes. Mais si ce n'est que musique d'avenir, le coup de massue a déjà été assené à l'infrastructure. La suppression de 120 postes à l'exploitation est déjà tombée.

Dans les quatre centres d'exploitation, 70 postes de chefs de la circulation des trains (CCT) sont biffés, la progression de carrière pour les jeunes CCT devient obsolète et les collaborateurs plus âgés risquent de perdre leur niveau d'exigences. L'histoire sans fin des classifications des CCT est relativement perfide aux yeux du SEV. En 2011 déjà, le SEV s'est insurgé contre la rétrogradation de presque toutes les fonctions de CCT dans toute la surface. Ceci a donné lieu à la progression actuelle. Le SEV n'est toujours pas d'accord avec la classifi-

cation des régulateurs du trafic ferroviaire (RTF). L'indulgence vis-à-vis des CCT était sûrement liée à la concentration des centres d'exploitation, les CFF craignant que le personnel quitte le bateau en raison des transferts prévus. La migration est presque terminée et on envisage à nouveau des économies au niveau des carrières. De plus, nous constatons que le nombre de rôles (fonctions) doit également être réduit. Cette planification a des conséquences: 70 postes en moins, cela génère plus de stress et une détérioration de la qualité. L'actuel service de gestion des événements à l'exploitation de la division Infrastructure subira une cure d'amaigrissement radicale. Il sera centralisé et la nouvelle organisation prévoit un service 24 h/24. Le SEV a combattu de toutes ses forces ces projets et les CFF ont dû s'y reprendre

à trois fois pour lancer le processus. Néanmoins, 50 des 120 postes actuels passeront à la trappe. D'autres personnes seront concernées, devant postuler à nouveau ou seront menacées de rétrogradations, etc. Le SEV est très inquiet pour le personnel du service de gestion des événements. Il y a dans ce service beaucoup de collaboratrices et collaborateurs qui ont déjà dû chercher à plusieurs reprises un nouveau poste ces dix dernières années à cause des restructurations. Les déclarations de la direction des CFF rappellent le fâcheux épisode de la suppression du personnel des quais chargé de faire partir les trains. Apparemment, tout est permis pour économiser! L'infrastructure se trouve déjà en plein démantèlement et subit la fièvre de la réorganisation. Actuellement, cinq projets sont en cours et tous prévoient de sacrifier du

personnel. Par exemple à la maintenance, où le projet partiel «5 Chefs de team Voie ferrée» sacrifie tellement plus de monde que prévu que l'on peut se demander si l'information préalable aux partenaires sociaux n'était pas sciemment édulcorée. Le SEV exige des CFF qu'ils traitent leur personnel avec respect lorsqu'ils lancent un projet et qu'ils ne concentrent pas seulement leurs efforts sur des organisations soi-disant idéales (mais qui trois ans plus tard sont qualifiées de suboptimales) et qu'ils cessent de prendre les membres de leur personnel pour des pions sur un jeu d'échec. Et en particulier, nous n'acceptons plus que les cadres fassent croire au personnel que le SEV a donné son accord à des projets qu'il a clairement rejetés.

**Urs Huber, secrétaire syndical, chargé du team Infrastructure**



Le vice-président SEV, Manuel Avallone, et Vivian Bologna, responsable de la communication, ont pris position directement à la sortie de la conférence de presse, devant le siège des CFF.

miser, les CFF ont été analysés depuis novembre 2015 par McKinsey dans le cadre du programme intitulé «Railfit». 400 mesures ont été évaluées et 300 d'entre elles vont maintenant être mises en œuvre. D'ici à 2020, ce sont 1,2 milliard de francs (par rapport à l'année 2014) qui devront être économisés dans les domaines suivants:

- 470 millions au niveau du personnel;
- 30 millions dans les coûts salariaux annexes (un réel démantèlement social);
- 400 millions par une réduction des dépenses d'entretien, de matériel et d'informatique, etc.;
- 300 millions en diminuant les coûts d'investissements récurrents, entre autres en simplifiant les standards et en collaborant étroitement au sein de la branche ainsi qu'avec les commanditaires (Confédération, cantons). Les charges opérationnelles devraient ainsi être réduites de 900 millions de francs. Le résultat de l'entreprise devrait augmenter de 365 millions et rendre des investissements autonomes possibles. «Les 535 millions de francs restants atténueront l'augmentation des coûts pour la Confédération et les cantons, liée au développement de l'offre», écrivent les CFF

dans leur communiqué. Ils espèrent ainsi pouvoir respecter la convention sur les prestations de 2017 à 2020.

## 1400 postes à la trappe

La réduction de postes prévue concerne les groupes professionnels suivants:

- 500 dans l'administration et les fonctions dirigeantes;
- 250 chez les chefs de circulation des trains et au management des événements;
- 165 au sein du personnel de la manœuvre;
- 220 à la Vente: surtout dans le domaine Voyageurs, mais aussi chez Cargo;
- 35 postes d'agent(e)s de train;
- 90 mécanos principalement chez Cargo;
- 140 dans les autres professions;

Parallèlement, 200 postes seront créés, dont 60 dans le nettoyage et chez les artisans, 80 chez les mécanos, en particulier dans le domaine Voyageurs, et 60 chez les agents de train.

Au total, le nombre de postes devrait donc passer de 33 200 à fin 2016 à environ 32 100 fin 2020, et non pas 32 000, car les filiales Cargo International, Login et Securitrans créent des postes.

## Attaques contre les retraités-e-s et les salaires

Jusqu'à présent, les CFF avaient supporté seuls les cotisations risques de la Caisse de pension. A présent, ils veulent les reporter à moitié sur les employés. Les déductions salariales devraient augmenter de 0,8% et ceci dès début 2017, du point de vue des CFF. Mais pour cela, il faut tout d'abord, selon le règlement, une décision du Conseil de Fondation, constitué de façon paritaire, de la Caisse de pension.

De plus, les CFF ont montré la volonté d'économiser à hauteur de 5 millions au niveau de l'invalidité professionnelle, et ont donc mis fin à l'accord avec la Caisse de pension CFF. Grâce à cet accord, les collaboratrices âgées de 50 ans et plus et ayant au moins 10 ans d'ancienneté qui tombaient en incapacité de travail pour des raisons médicales recevaient une rente. «Nous nous rapprochons ainsi de l'usage du marché et nous assumerons encore une grande part des prestations sociales à l'avenir», dit le communiqué des CFF. A noter encore que les pensionnés ne recevront plus un Railcheck de 100 francs, dès 2017.

Fi/Hes

## ÉDITO

Supprimer 1400 emplois! Les intentions des CFF sont encore plus brutales qu'esquissées lors de l'annonce du lancement du projet RailFit 20/30, en novembre 2015. Au passage, ils insistent sur le fait que tout cela se fera en douceur: des départs à la retraite, des départs naturels et la vie est belle. Ils passent comme chat sur braises sur les gains de productivité et le fait que les licenciements ne sont pas exclus, même si l'excellente CCT – merci les partenaires sociaux, SEV en tête – protège des licenciements économiques ceux qui ont au

«Les acquis attaqués doivent être défendus. Et cela passe par une mobilisation de chacun-e. La CCT n'est pas tombée du ciel.»

Giorgio Tuti

moins quatre ans d'entreprise.

On assiste là à un véritable démantèlement – inacceptable – du service public. La déshumanisation grandissante des gares et des trains est critiquée par les usagers qui sont attachés à un service public de qualité. Au lieu de ré-

pandre à cette volonté, la direction des CFF veut faire croire qu'il est possible de faire toujours mieux avec moins. Seule note positive, la hausse substantielle du personnel de nettoyage. Pour le reste, malgré la hausse programmée du trafic ces prochaines années, la philosophie ne bouge pas d'un iota.

Et comble du cynisme, la direction s'est autorisée à dire que la motivation du personnel serait un élément clé de la réussite du projet RailFit 20/30! Evidemment, un personnel à ce point schizophrène qu'il va applaudir des deux mains les attaques en règle de sa direction contre les salaires et la CCT. Ainsi, «du bien le plus précieux de l'entreprise», le personnel est désormais relégué au rang de mal nécessaire. Ne restera-t-il que le souvenir d'une entreprise à la responsabilité sociale affirmée? La direction souhaite que les CFF se rapprochent des usages du marché en termes de prestations sociales. En clair, le personnel est un privilégié qui doit faire des sacrifices, comme s'il n'en avait pas déjà fait, comme s'il n'en faisait pas. Il s'en prend aux retraités-e-s en voulant les priver des Rail Checks et annonce tambour battant que les déductions sur les salaires augmenteront dès le 1<sup>er</sup> janvier de 0,8% pour les cotisations risques de la Caisse de pensions, payées actuellement par l'entreprise. Une décision qui n'en est pas une, puisque tout se joue au Conseil de fondation de la Caisse de pensions, un organe paritaire dans lequel le SEV va se battre contre ces velléités de péjoration.

Le SEV va désormais organiser des assemblées pour donner la voix à la base et déterminer les actions à entreprendre pour faire fléchir la direction des CFF. Les acquis aujourd'hui attaqués doivent être défendus. Et cela passe par une mobilisation de chacun-e. La CCT CFF et CFF Cargo n'est pas tombée du ciel.



## Plaidoyer pour l'expertise libre et indépendante

Dans la presse dominicale de la semaine dernière, des chercheurs spécialistes de l'apprentissage des langues se sont plaints de pressions dont ils sont l'objet de la part des politiques. La question de l'apprentissage précoce des langues à l'école est un débat qui fait rage, surtout en Suisse alémanique, sur fond de volonté de faire primer l'apprentissage de l'anglais sur celui des autres langues nationales. Lorsque les esprits s'échauffent, comme souvent, la tentation est grande pour les différentes autorités publiques de faire pression sur les experts, même universitaires, pour qu'ils appuient la position des mandants...

Dans le domaine de l'expertise transports, de telles pratiques sont courantes. On ne compte en effet plus les dossiers chauds dans ce domaine. Ils concernent des questions de tarification des transports, à l'instar du péage urbain, des principes de tarification des CFF, du montant de la taxe poids lourds, des taxes CO<sub>2</sub>, etc. Ils concernent aussi les critères qui guident les choix des moyens de transports au quotidien, du poids respectif dans ces choix de la comparaison des vitesses et des prix, du bien-être et du confort, de l'autonomie, de la sécurité, etc. Ils concernent enfin l'évaluation a posteriori de politi-

ques publiques locales, régionales ou nationales: telle action a-t-elle atteint les objectifs politiques qui lui avaient été assignés en termes de trafic, de report modal, etc.? Dans ce contexte, il est assez fréquent que celui qui finance une étude, cherche à disposer d'une expertise favorable: l'affaire peut être entendue dès le départ, et certains bureaux s'y plient, plus ou moins, car ils sont dans une situation de dépendance financière et que le risque, ou la menace plus ou moins explicite, d'être « blacklisté » n'est pas tenable.

Ce jeu de dupes doit être dénoncé. Au-delà des calculs politiques de court terme, tout le monde a à perdre d'une expertise partielle et dépendante, à commencer par le citoyen. Comment en effet innover en matière de politiques publiques si l'on n'est pas capable d'évaluer avec réflexivité et distance les résultats de cette action? Les expertises bia-

sées maintiennent en vie des modes de faire dépassés, des mesures inefficaces, qui ratent leur cible. En clair, elles font le lit du gaspillage des deniers publics et de l'inefficacité.

L'expertise universitaire

me semble avoir dans ce domaine un rôle majeur à jouer, un rôle que les chercheurs universitaires ne jouent que partiellement. L'expertise et la recherche appliquée, fuses-elles de haut niveau, restent peu prestigieuses, entachées par le fait que souvent elles ne permettent pas de publier librement les résultats et sont donc en conséquence peu « rentables » sur le plan académique. Il faut ajouter à cela qu'il faut un certain courage pour s'y lancer, car les pressions sont fortes, voire les intimidations... La différence avec un bureau privé, c'est qu'il est possible d'y résister. Je me souviens de la direction d'une administration publique suisse, il y a une dizaine d'années, qui m'avait fait parvenir par e-mail les conclusions qu'elle souhaitait voir à la place des miennes sur un rapport d'expertise que nous avions rendu. J'ai pris mon téléphone pour signifier qu'il n'en était pas question. On m'a répondu que c'était à moi de voir, mais que je n'aurais plus de mandat de ladite administration... Quand on est chercheur académique, ce n'est pas grave, car on ne dépend pas de l'argent de ce type de mandats. Ces comportements extrêmes sont rares, heureusement, mais lorsqu'on y est confronté, ce n'est qu'en y opposant une ferme résistance que l'on peut espérer les faire disparaître.

Vincent Kaufmann, professeur de sociologie urbaine et d'analyse des mobilités, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne



### Le comité SEV en faveur d'un renforcement des personnes de confiance

## La colonne vertébrale du SEV

**La présence du SEV dans la surface est décisive pour l'avenir de notre organisation. Il est urgent de nous renforcer.**

La coach des sections Elena Obreschkow a présenté une analyse de la situation au comité SEV: très souvent, aucune présence n'est assurée dans la surface, soit parce que les sous-fédérations ont changé leurs structures ou alors parce que les entreprises ont procédé à des transferts de postes. Cependant, un réseau dense de personnes de confiance est important pour le SEV car les

militants constituent la colonne vertébrale de notre syndicat. Pour cette raison, le comité a donné le feu vert au concept «Personnes de confiance: présence dans la surface». Le projet prévoit divers éléments: les personnes de confiance recevront une formation, seront encadrées et mises en réseau. De plus, il est important que le SEV supervise le réseau de personnes de confiance afin de déceler à temps les lacunes. Un site internet doit montrer aux membres de manière simple où se trouve le poste de contact SEV le plus proche d'eux. Il indiquera si la personne de contact est une personne de confiance, un

membre du comité de section ou un secrétaire syndical.

#### Autres dossiers en bref

■ Le comité a élu Giorgio Tuti, Werner Schwarzer (sortants) et Roland Schwager (nouveau) en tant que représentants de l'employeur dans le Conseil de fondation de la Caisse de pensions SEV.

■ Une proposition sera présentée au prochain congrès afin que le congrès SEV se déroule tous les deux ans sur une journée. Le comité pense en outre qu'il est important de favoriser les contacts entre collègues et prévoit un repas pour les délégué-e-s le soir précédant le congrès.

■ Depuis la grève aux ateliers industriels de Bellinzzone, le SEV et Unia représentent ensemble les intérêts du personnel. Afin de clarifier la situation au sujet du recrutement, les deux syndicats ont conclu un accord qui prévoit, si cela est le vœu du membre, un double sociétariat au SEV et chez Unia. Mais l'appartenance principale reste au SEV.

■ Le SEV propose au Conseil fédéral Fabio Pedrina en tant que représentant du personnel au Conseil d'administration des CFF. Il remplacera Andrea Hämmerle qui doit remettre son mandat en raison de son âge. Fabio Pedrina était conseiller national PS et prési-

dent de l'Initiative des Alpes. Si le Conseil fédéral l'élit, il deviendra le premier membre du Conseil d'administration de langue italienne depuis la fondation des CFF SA.

■ Le comité tire un bilan mitigé de la manif sur l'AVS. Dans l'ensemble, le cortège a donné l'impression d'une foule nombreuse et colorée mais le SEV attendait une plus grande participation de ses membres. Giorgio Tuti a informé que la présidence de l'USS était intervenue auprès de la télévision suisse car il n'y a pas eu d'information à ce sujet en Suisse alémanique.

Peter Moor/mv

Attaques contre l'accord post-grève

# tpg: cuisson lente pour la grenouille

**Le Conseil d'Etat attaque frontalement le protocole d'accord post-grève des tpg. Au même moment, le SEV-tpg rejoint le Cartel intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné. L'automne s'annonce chaud!**

Le 2 septembre, le ministre de tutelle des tpg, Luc Barthassat, a demandé dans une lettre à la présidente du CA de diminuer la masse salariale de 5% entre 2017 et 2018. Sans toucher aux mécaniciens et aux conducteurs... sans doute trop mobilisables. Le retour du SEV au sein du Cartel intersyndical de la fonction publique et du secteur subventionné accepté il y a deux semaines par les délégué-e-s du Cartel passe donc au second plan, même si cette union retrouvée constitue un «signal fort», selon Marc Simeth, président du Cartel. Cette union s'est présentée aux médias le 20 septembre. En quoi le protocole d'accord est-il attaqué? «L'accord prévoit le maintien des effectifs et des mécanismes salariaux pour tout le personnel, pas seulement pour le technique et l'exploitation, a rappelé Vincent Leggiero, président de la section SEV-tpg. Ce sont plus de 3,6 millions à trouver dans la masse salariale. Autant dire que c'est impossible sans réduire les postes et/ou toucher aux mécanismes salariaux.» Et pourtant, interrogé par la Tribune de Genève, le département de Luc Barthassat affirme que les tpg peuvent trouver ces millions ailleurs, contredisant au passage leur propre lettre...

Cet épisode intervient alors que le Grand Conseil s'est penché sur une hausse des tarifs couplée à une augmentation



Davide De Filippo, Patrick Flury, Marc Simeth (Cartel); Valérie Solano, Jérôme Fay, Riccardo Carvalho et Vincent Leggiero (SEV) ont présenté à la presse les raisons de l'intégration du SEV au Cartel.

de la subvention des tpg. Résultat des courses, la hausse des tarifs rapportera 8 millions de plus aux tpg et la subvention de l'Etat sera augmentée de 4 millions, soit 12 millions par année. Les tpg devant trouver 3,6 millions sur la masse salariale, le Conseil d'Etat reprend donc aux tpg ce que le parlement vient de donner...

Le tout alors que les tpg souffrent de sous-effectifs engendrant de mauvaises conditions de travail et un taux d'absentéisme autour des 10%. Soit près de deux fois le chiffre communément admis comme «normal». Mais pour y remédier c'est le bricolage absolu. «Pourtant, une étude des tpg a déjà démontré qu'il manque 120 conducteurs et conductrices. La dégradation des conditions de travail est donc bien réelle», témoigne Jérôme Fay, du comité SEV-tpg.

## La sous-traitance, tout sauf un remède

Autre problème majeur: la sous-traitance dont le PLR souhaite une augmentation à 20% maximum, contre 10% actuellement. Un compromis est sorti de la Commission des transports: 15%. «Nous lancerons le référendum si le Grand Conseil maintient cette hausse, avertit Valérie Solano, secrétaire syndicale en charge des tpg. Ce sont de fausses éco-

nomies car les coûts des infrastructures, les arrêts, les WC par exemple, sont à la charge des tpg et non des sous-traitants.» Mais la sous-traitance ne touche pas que la conduite. Membre du comité SEV, Riccardo Carvalho a relevé que les tpg pourraient faire plus à l'interne dans la carrosserie par exemple, «mais faute de personnel c'est externalisé. Or la sous-traitance a des conséquences sur la possibilité de mobiliser des véhicules. Cette perte de temps a un coût, sans compter que la qualité du travail baisse.» Et l'union des forces dans tout ça? «Il était important de faire front uni et se mettre en situation de lutte», relève Vincent Leggiero. «Avec la vision du Conseil d'Etat on va tous dans la même direction, appuie Marc Simeth. Avec RIE III c'est une destruction terrible qui nous attend. Le Conseil d'Etat a tiré les leçons des grèves de la fonction publique. Désormais, il met la grenouille dans l'eau froide et fait chauffer gentiment, comme ça elle ne sent rien. L'an dernier, il a jeté la grenouille dans l'eau bouillante!» Dans ce contexte, peut-on dire que ça va chauffer?

Vivian Bologna

## CHRONIQUE

### Dépêche-toi... de prendre ton temps

*On peut faire ses courses le dimanche, en ligne ou dans des petits magasins ouverts 7 jours sur 7. Pas possible de trouver un rendez-vous chez le coiffeur du mardi au samedi? Certains ouvrent maintenant le lundi, pour nous faciliter la vie. Difficile de placer une séance de sport dans la journée? On se lève bien avant l'aurore pour aller courir. Pas de temps pour voir ses amis en soirée, ni durant les week-ends qui sont tous très planifiés? Facebook est là pour ça! Pas de temps non plus pour prendre des nouvelles de ses parents âgés? Un p'tit sms ou un coup de fil rapide passé dans la voiture et on déculpabilise.*

*Le smartphone, les professionnels qui adaptent leurs horaires à la clientèle, tout ça est fait pour nous aider à gagner du temps, normalement. Nous sommes malgré toute cette technologie et cette flexibilité, toujours plus stressés. Et de plus en plus impatientes. Au final, on se dépêche pour gagner du temps et c'est l'inverse qui se passe: on en a toujours moins!*

*Une philosophe et chercheuse, Marli Huijer, explique que « depuis les années 60, les rythmes sociaux fixes ont petit à petit été remplacés par des horaires individuels flexibles, de sorte que chacun peut décider ce qu'il veut faire et quand il veut le faire ». Mais, prévient-elle, « ces horaires flexibles font voler en éclats les rythmes traditionnels des gens: dormir, travailler, passer du temps ensemble ». Et ce manque de rythme commun de repos et d'activité fait que nous nous attendons simplement à ce que les autres soient disponibles tout le temps et n'importe où. Dire « non » ne semble plus dans le domaine du possible, on nous demande de travailler toujours un peu plus dur, d'être un peu plus efficace et plus flexible. Tout ça au détriment des habitudes sociales régulières, comme la pause café avec les collègues ou la lecture du journal le matin.*

*La modernité, les innovations technologiques devaient nous faire gagner du temps et donc nous libérer du temps de loisirs. Ce n'est finalement pas ça qui s'est produit depuis les années 60, puisque le stress est encore plus important qu'avant. Nous accumulons plein d'activités, nous consommons tout le temps... c'est souvent la course pour avoir le plus de choses. On ne sait plus s'arrêter et profiter de l'instant présent. On achète des gadgets qui sont censés nous simplifier la vie: robots ménagers, smartphones dernier cri, montres connectées. Nos week-ends ressemblent parfois à des marathons, alors qu'il ne devrait y avoir, a priori, aucune obligation. Et elle commence très tôt, cette course effrénée.*

*« Elle fait quoi comme activité en dehors de l'école, ta fille (6 ans)? » J'aimerais tellement oser répondre: « Elle joue avec sa sœur, elle regarde les papillons dans le jardin, elle rêve sur la chaise longue... » Deuxième question: « Et toi, tu fais quoi des matins où tu es seule désormais, puisqu'elles vont les deux à l'école? » La réponse fuse: je prends du temps pour moi.*

Henriette Schaffter

Peter Moor part à la retraite à fin septembre



## « Plus vite et de manière plus interactive »

Le SEV doit être encore plus rapide dans la communication instantanée et doit s'ouvrir aux échanges avec les membres dans les médias numériques, recommande le désormais ancien responsable de la communication au SEV.

■ **contact.sev:** Tu es arrivé des CFF au département de la communication du SEV en février 2006: avais-tu des « antécédents » au niveau syndical?

**Peter Moor:** Dès le moment où j'ai gagné ma vie, j'ai milité. Au début en tant qu'instituteur, j'étais au SSP. Ensuite je suis devenu journaliste et j'ai adhéré à l'Union suisse des journalistes, puis au SSM (syndicat suisse des mass media) dès que j'ai travaillé à la

radio. En entrant aux CFF, j'ai adhéré au SEV.

■ **Travailler dans un syndicat n'était pas vraiment ton objectif à long terme ou bien?**

Dans les années 80, alors que j'étais très engagé en politique, je n'aurais jamais pensé qu'un jour je travaillerais dans un syndicat, car ceux-ci étaient à l'époque bien à droite du parti. Cela a changé et les syndicats se situent maintenant, sur certaines

questions, plus à gauche que le parti. J'ai toujours fait de la politique mais mon arrivée au SEV n'avait pas été planifiée. Il y a eu deux raisons à cet engagement dans le syndicat: premièrement j'ai travaillé à

avoir été porte-parole. Tu as eu alors des responsabilités très larges. Le recrutement n'était pas prévu dans ta fonction au départ, n'est-ce pas?

Aucun organigramme n'est fi-

■ **Le SEV devrait-il intensifier sa collaboration avec les autres syndicats de l'USS ou l'USS en matière de communication?**

C'est souvent ainsi, la communication joue un rôle de précurseur. Cela pourrait aussi être le cas ici. Je suis convaincu que les syndicats des services n'ont un avenir que s'ils s'unissent.

■ **Où en est cette collaboration aujourd'hui?**

Actuellement, nous échangeons parfois des articles. Si la communication SEV continue à évoluer, la question se posera de savoir si on peut proposer une publication papier commune, qui serait toutefois forcément orientée vers les revendications syndicales générales et moins axée sur les spécificités des syndicats.

■ **Il faudrait également collaborer avec les syndicats d'autres pays selon toi?**

J'ai toujours pris part aux rencontres des quatre pays des syndicats des chemins de fer germanophones. Ces réunions nous permettent certes de créer un lien, mais nous montrent également à quel point nous sommes différents. Je crois qu'à l'échelle internationale, il est très difficile d'envisager davantage au niveau des échanges de textes. Avoir les mêmes objectifs suffit selon moi.

« Le smartphone est le moyen de communication du futur. En tant qu'organisation, on ne peut pas passer à côté de cette évolution. »

la communication interne des CFF, donc j'étais un peu l'avocat du personnel au sein de l'entreprise. Cette tâche s'est avérée toujours plus difficile car les relations de la direction avec le personnel se sont détériorées rapidement durant ces années-là. D'autre part, le poste de porte-parole s'est libéré au SEV, et Pierre-Alain Gentil, qui était président à ce moment-là, avait des idées très intéressantes. Je trouve qu'il avait une personnalité fascinante. Du coup, j'ai postulé.

■ **En 2009, tu as orchestré l'arrivée de contact/kontakt/contacto.sev, à partir de trois éditions très différentes. La collaboration avec Unia pour « l'Événement syndical » a donc cessé. Pourquoi le SEV a-t-il décidé de créer un journal commun?**

Auparavant il y a eu une tentative de fusion avec le syndicat de la Communication, qui a échoué. Il a dès ce moment-là été clair que le SEV devait se renforcer à l'interne. Pour moi, il fallait donc avoir une publication commune à toute la Suisse, pour bien montrer que le SEV est un syndicat national. Mon objectif a donc été d'unifier graphiquement les trois éditions et de rapprocher leurs contenus, sans toutefois vouloir une ressemblance totale.

■ **Pierre-Alain Gentil t'avait promu responsable de la communication SEV après**

En 2000, il intègre la rédaction sportive puis en 2002 arrive aux CFF en tant que responsable de la communication interne et du journal CFF. En 2006, il devient porte-parole du SEV et plus tard responsable de la communication. Il prend sa retraite à la fin de ce mois.

Au niveau politique, il est actif dans le PS d'Olten depuis 1981, dans les commissions communales. Actuellement, il siège à la commission des naturalisations. Depuis 2012, il préside la société SRG AG/SO et fait partie du comité de la SRG de Suisse alémanique. Il habite à Olten avec son épouse et a deux enfants adultes. Ses hobbies: faire la cuisine, la course à pied et la lecture. Et il va bien sûr continuer à écrire...

### BIO

**Peter Moor**, 59 ans, a grandi à Olten dans une famille très proche du service public: un grand-père qui travaillait dans les Ateliers CFF, des parents pour l'un monteur et pour l'autre téléphoniste aux PTT et son plus grand frère est encore aujourd'hui aux CFF. Peter a tout d'abord suivi une formation d'enseignant primaire puis a étudié ensuite les sciences politiques à l'Université de Zurich, ceci parallèlement à son job dans l'enseignement. Ces études l'ont mené au journalisme, puisqu'il travailla par la suite à l'« Aargauer Tagblatt », au « Solothurner AZ » ainsi qu'au journal de la Coop. Dès 1987, il est engagé pour le journal régional de la région Argovie-Soleure à la radio DRS. Dès 1996, il dirige le studio régional.



Peter Moor à la manif pour AVSplus le 10 septembre à Berne.

■ **Pourquoi le SEV travaille-t-il actuellement sur une nouvelle stratégie de communication?**

Les médias sont encore davantage concernés que les autres domaines par l'évolution numérique. Trois quarts des septantennaires ont déjà un smartphone. C'est le moyen de communication du futur. En tant qu'organisation, on ne peut pas passer à côté de cette évolution. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait plus que le smartphone de valable, mais on doit le prendre en compte. Et cela mène automatiquement à une analyse des autres canaux d'information utilisés, puisque l'argent n'est pas disponible de manière illimitée.

■ **A quel stade en est cette stratégie?**

Nous en sommes à l'analyse des entretiens menés. D'ici octobre, nous devrions avoir défini une stratégie générale, qui puisse être acceptée par le comité, ainsi qu'un budget qui fournira une idée de la valeur que donne le comité à la communication. Ensuite seulement, chaque produit sera étudié en détail.

■ **Peux-tu nous faire part de quelques idées personnelles à ce propos?**

Je suis convaincu que le SEV doit être fort aussi bien sur papier que sur format numérique. Ce qui est très important, c'est que le SEV soit plus rapide dans la communication instantanée. Il doit également devenir plus ouvert aux échanges: jusqu'à présent,

« Beaucoup trop de personnes jugent qu'il n'y a plus besoin des syndicats, parce qu'elles ne savent plus que leurs acquis sont les acquis des syndicats. »

nous avons fait une communication unilatérale (l'émetteur transmet un message au récepteur, dans notre cas, les membres). Les médias numériques rendent la communication bilatérale (émetteur et récepteur alternent leurs rôles) possible, sans grandes difficultés. J'espère que le SEV saura régler son antenne sur réception, lorsque les membres s'expriment.

■ **Quelle est, selon toi, l'opinion des Suisses à propos des syndicats?**

L'image des syndicats est contradictoire: il y a des gens qui

pensent que le poids politique des syndicats est très important. Beaucoup trop d'autres, et notamment dans les jeunes générations, jugent qu'il n'y a plus besoin des syndicats, précisément parce qu'ils ne savent plus que leurs acquis sont les acquis des syndicats. Et nous, nous nous activons là au-milieu.

■ **Comment les syndicats peuvent-ils améliorer leur image?**

La difficulté réside justement dans le fait que les syndicats ont un comportement quelque peu réactionnaire. Dans un monde qui bouge en permanence, les syndicats sont des endroits où tout reste un peu comme avant. C'est bien pour ceux qui y sont déjà, mais pas pour ceux qu'on veut attirer. Les syndicats doivent montrer qu'ils ne sont pas là pour empêcher certaines choses, mais qu'ils veulent aussi en rendre d'autres pos-

sibles. Les jeunes n'adhèrent pas à cette façon d'être tout le temps sur la défensive, contre tout changement, puisqu'ils sont plutôt friands de nouveautés. C'est pourquoi le SEV doit accompagner les changements, comme il l'a toujours fait. Il doit convaincre les membres qui idéalisent encore l'ancienne version des CFF, que ce ne sera plus jamais pareil, mais que ça peut malgré tout s'améliorer, et c'est la raison pour laquelle il faut un syndicat fort.

■ **Comment recruter les collègues non syndiqués?**

L'entrée au syndicat, dans les chemins de fer, était auparavant de l'ordre de la tradition, également au sein du personnel administratif, qui avait souvent débuté dans une gare. Aujourd'hui cependant, nombreux sont ceux qui ne sont pas issus du monde ferroviaire, même chez les chefs de circulation des trains. Et c'est justement à ceux-là que nous devons expliquer que le mérite des bonnes conditions d'engagement revient au syndicat. Beaucoup pensent simplement qu'ils ont un super employeur. Nous devons travailler sur ça.

■ **Tu es président de l'association SRG Argovie-Soleure (SSR en français). Pourquoi faut-il que la SSR soit financée par l'Etat?**

La SSR n'est pas financée par l'Etat, mais reçoit des redevances. Elle est donc indépendante de l'Etat et bénéficie de la meilleure forme d'organisation possible pour un média. Car ceux qui ont des éditeurs ou même des actionnaires, n'ont plus comme tâche principale d'informer mais de gagner de l'argent. C'est la raison essentielle pour laquelle il faut plus que jamais que la SSR soit financée de manière indépendante.

■ **Quels sont tes projets?**

J'ai accepté quelques autres tâches au sein de la SSR. Je vais également continuer à écrire sur les transports, mais je ne sais pas encore où ni comment. Et je peux également imaginer m'engager dans d'autres organisations au service de la collectivité. De plus, comme mon épouse va travailler encore quelques années, je vais m'occuper en grande partie des tâches ménagères.

La Ville de Lausanne condamnée à payer 55 millions

# Les effets de TiSA

**Les militants de Stop TiSA Vaud ont mis en scène un tribunal arbitral fictif pour dénoncer les effets possibles de l'accord TiSA.**

«Je vous passe la parole, Maître...» Avocat de la défense, avocat de l'accusation et juge en robe. Comme dans un vrai tribunal, tout y est ou presque, sauf le décor, sur la bruisante place de la Palud, en plein jour de marché ce samedi à Lausanne. Entre stands alimentaires et politiques, un attroupement s'est formé. «Les principes de TiSA sont gravement violés par la Ville de Lausanne. Mon client, Kids Food Inc., est totalement lésé. Nous demandons 84 millions de dommages et intérêts!» clame l'accusation.

**Interdit de ne pas privatiser**

Basée à Minneapolis, aux Etats-Unis, Kids Food Inc. fait dans l'alimentation pour les cantines scolaires, avec des produits OGM et «seulement pour les enfants qui ont de quoi payer leur repas», apprend-on. Aujourd'hui, l'entreprise attaque la Ville de Lausanne devant un tribunal arbitral, car cette dernière fausserait la concurrence en assurant, dans les cantines, un accès à tous les enfants à une alimentation saine et respectueuse des minimas environnementaux. «La Ville n'a pas le droit de ne pas privatiser les cantines», argumente encore l'accusation. En définitive, c'est à 55 millions de dollars de dommages et intérêts que Lausanne sera condamnée, décision du tribunal «sans possi-

bilité de recours ou presque», précise le juge. Une petite mise en scène élaborée par les militants de Stop TiSA Vaud, coalition qui regroupe les partis de gauche ainsi que plusieurs syndicats et associations, pour dénoncer les effets possibles de l'accord TiSA. Discuté à Genève entre une cinquantaine de pays dans le plus grand secret, il devrait aboutir à la fin de l'année.

**Procès pas si irréaliste**

«Un procès arbitral contre la commune de Lausanne tel qu'il vient de se dérouler n'est malheureusement pas irréaliste», explique un flyer distribué aux curieux et aux passants qui font leur marché. TiSA prévoit en effet une libéralisation totale du marché des services (avec des exceptions, selon la

Tous à Berne le samedi 8 octobre pour manifester **contre les accords TISA**. Rendez-vous à la Place fédérale à 15h.

La Suisse participe aux négociations sur l'accord TISA qui ont pour but de déréguler et privatiser tous les services publics. Pour l'instant, la Suisse n'a pas accès aux négociations sur l'accord TTIP (Europe & Etats-Unis) ni sur CETA (Europe & Canada), mais une affiliation de la Suisse est en préparation. Ces traités couvriront tous les produits, même les denrées agricoles.

Il faut se mobiliser maintenant, plus tard, ce sera peut-être trop tard!

Notre qualité de vie, c'est l'accès assuré à toutes/tous à une protection sociale digne de ce nom, donc pas soumise au marché, et des services publics qui ne soient pas les esclaves du profit. **comm.**

Confédération, ce que les opposants à l'accord contestent) et pourrait instaurer une procédure de règlement des différends qui permettrait aux entreprises s'estimant lésées par des réglementations étatiques d'attaquer les Etats. Exemple concret: le cigarettier Philip Morris avait déposé plainte contre l'Uruguay après que ce pays a décidé d'intro-

duire une interdiction de fumer dans les bâtiments publics et prescrit des avertissements de plus grande taille sur les paquets de cigarettes. Finalement, Philip Morris a perdu, heureusement, mais les risques sont grands que de tels procès se succèdent si l'accord TiSA est signé.

Article paru dans *Le Courrier* du 26 septembre

Quand les vacances passent à la trappe... le SEV réagit!

## « On est passé du dépit à la sérénité »

**Lorsque la direction CGN a expliqué à ses employé-e-s avant l'été que quasi toutes les vacances demandées étaient refusées, ça a été le tollé général. La section a vite réagi et la vapeur a été renversée quelques jours après. Les collaborateurs et collaboratrices CGN ont ainsi pu débiter la saison en toute quiétude.**

Avant la période estivale, la direction CGN a demandé à ses employé-e-s de poser leurs vacances pour la saison à venir (d'avril 2016 à avril 2017). La section SEV a estimé que cela permettrait très probablement de démontrer à quel point l'entreprise manque du personnel. Par son président, Marc Formosa, elle a donc conseillé aux

employé-e-s, peu habitués à ce genre de pratique, de jouer le jeu, ce qui a été fait en bonne partie. Tout va bien jusque-là. Les choses se corsent lorsque la direction communique qu'il n'est pas du tout possible de répondre à ces demandes, notamment en ce qui concerne les vacances scolaires posées par les parents d'enfants en âge de scolarité. Il faut bien noter que pour le personnel CGN, il est impossible de prendre des vacances l'été, d'où un certain malaise à l'annonce du refus d'octroyer des vacances en octobre et à Noël, durant les vacances scolaires.

**Difficultés à la planification**

La raison invoquée? «On n'arrive pas à faire des horaires avec ces critères-là», a argumenté la direction. Mais l'évidence est plutôt un manque de personnel que le comité de section SEV ne manque pas de

dénoncer lors des réunions. Ce manque de personnel se traduit notamment par des difficultés à assurer les spéciaux (locations de bateaux en plus du service public).

Marc Formosa n'est pas le seul à avoir reçu des plaintes des collègues suite à cette annonce. «On était tous dépités. Moi le premier!» explique-t-il. Il a alors pris le taureau par les cornes, ayant eu entre-temps un contact avec l'ancien chef d'exploitation CGN, qui ne comprenait pas ce refus de l'entreprise et proposait son aide, pensant avoir une solution...

Marc Formosa a lancé un appel de détresse à la direction, voyant bien que la situation était grave à l'approche du début de la saison de navigation.

**Sauveteur bienvenu**

Après discussion, la CGN, qui a su rester à l'écoute de son per-



L'été a failli être très chaud du côté du lac Léman...

sonnel et a bien compris la nécessité d'avoir ces congés, a alors donné carte blanche à l'ancien chef d'exploitation pour concocter des horaires respectant les désirs des employé-e-s, ceci sur demande du syndicat. Et là, comme par miracle, toutes les vacances ont pu être acceptées, tout s'est réglé en quelques jours!

33 collègues ayant des enfants écoliers se sont vu autorisés à prendre des vacances en famille, ce qui a bien détendu

l'atmosphère dans l'entreprise. Cette réaction rapide de la part du syndicat a permis de resouder l'équipe pour débiter la saison sereinement. «On nous demande de faire beaucoup de réserve et on se sentait déjà pressés comme des citrons auparavant. Donc, l'histoire des vacances, ça a vraiment été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase!» conclut le président de section.

Henriette Schaffter

Pour qu'expérience et formation soient toutes deux reconnues

# Il faut valoriser le savoir-faire

**Est-ce que certains secteurs des CFF ne risquent pas de devenir des « déserts académiques si les diplômés universitaires prennent le dessus sur l'expérience »?**

«Aux CFF, il arrive de plus en plus fréquemment, c'est du moins notre sentiment, que le savoir-faire des cheminots soit remplacé par des connaissances académiques». Ceci figurait dans l'invitation à la réunion organisée par la sous-fédération AS afin de remettre à Markus Jordi, chef RH CFF, la résolution adoptée par le dernier congrès SEV.

La remise de cette résolution ne fut pas purement formelle puisque Markus Jordi n'a pas pu s'empêcher de faire un grand discours illustré d'une multitude de chiffres, afin de montrer que les gens sans diplôme universitaire ou d'une école supérieure constituent toujours la plus grande part du personnel aux CFF. Il ne devrait pas y avoir de changement à ce niveau à l'avenir, a déclaré



Peter Käppler, président d'AS a remis à la pétition au chef RH des CFF Markus Jordi.

Markus Jordi, mis à part dans certains domaines où une formation académique représente une condition, voire même une obligation sur le plan légal pour pouvoir exercer une profession. Le vice-président SEV Manuel Avallone a répondu à ces allégations en citant des exemples concrets. Et les collègues de compléter: «Pour le poste que j'occupe actuellement, je ne pourrais plus poser ma candidature aujourd'hui car je ne dispose apparemment pas des di-

plômes exigés». C'est bel et bien ce qui a été dit.

Tout le monde était d'accord sur le fait qu'une solide formation professionnelle, allant de l'apprentissage avec CFC jusqu'à l'université, était nécessaire pour la bonne marche d'une entreprise. Il est dès lors important de continuer à promouvoir les formations et formations continues. Mais l'expérience doit aussi être valorisée lorsque les postes sont mis au concours: un ser-

vice ne brille pas par le nombre d'académiciens et d'académiciennes qui y travaillent. Et la formule «Encourager et exiger» reste applicable après avoir accompli des études tout comme après l'obtention d'un CFC. La réunion organisée par le SEV n'a pas débouché sur un résultat révolutionnaire, cependant elle a contribué à promouvoir la compréhension mutuelle et la mise en réseau.

pan/mv

## USS

L'USS salue le projet adopté par le Conseil national pour la « mise en œuvre » de l'initiative « contre l'immigration de masse ». Il s'agit là d'un premier pas important grâce auquel les travailleurs et travailleuses ne devront finalement pas payer la facture du débat enflammé par les milieux d'extrême droite. Une meilleure protection contre les abus est toutefois nécessaire. La décision d'exclure les résident-e-s de courte durée (jusqu'à 9 mois) des mesures de protection sur le marché du travail est négative. Elle va en effet favoriser les emplois et les séjours précaires. La « mise en œuvre » de l'article constitutionnel 121a (initiative « contre l'immigration de masse ») doit être compatible avec les Accords bilatéraux, sinon elle aura une incidence négative sur les salaires et les emplois. Déjà pour cette seule raison, un système de contingents n'est pas une solution. Mais indépendamment de cela, on doit rejeter un tel système, car il induit du travail au noir, des conditions de travail précaires et des pressions sur les salaires, ainsi que le montrent les analyses de l'ancien système de contingents qui ont été faites. La solution, ce sont des mesures non discriminatoires qui permettent de combattre systématiquement les abus.

USS

## Remise d'une résolution aux CFF

# ZPV et LPV unies contre les trains non accompagnés

**Les CFF ont l'intention d'exploiter, dès décembre, la ligne de faîte du Gothard sans personnel des trains. Les sous-fédérations ZPV et LPV s'y opposent et ont remis une résolution aux CFF.**

La sous-fédération du personnel des trains et celle du personnel des locs ont remis une résolution, le 19 septembre, à deux représentants CFF, Toni Häne et Linus Looser. Cette résolution avait été adoptée par les dernières assemblées des délé-



Jürg Hurni, Toni Häne, Linus Looser, Andreas Menet, Hans-Ruedi Schürch, Pascal Fiscalini, Marjan Klatt.

gué-e-s de ces sous-fédérations. Elle demande que les CFF continuent à mettre des agents de train sur la ligne de faîte du Go-

thard. Les CFF ont en effet informé il y a quelques mois de leur intention de faire circuler des trains non accompagnés sur

cette ligne, ce qui représente des risques en matière de sécurité. S'il est nécessaire de faire un sauvetage dans le tunnel

long de 15 kilomètres, seuls les agents de train savent donner aux voyageurs les informations et le soutien nécessaires. De nombreux tunnels hélicoïdaux et des ponts rendent l'intervention des équipes de sauvetage difficile. «Dans les cas d'urgence, les mécaniciens de locomotives sont occupés à sécuriser le train, ils ne peuvent donc pas s'occuper de la clientèle», explique Jürg Hurni, secrétaire syndical. «C'est de l'imprudence que de laisser des voyageurs seuls dans un tunnel de plus de 100 ans», conclut-il.

kt/Hes

## Action « SEV sur le terrain »

« Depuis septembre, chaque nouveau membre bénéficie de la gratuité des cotisations jusqu'à fin 2016. Ceci est totalement nouveau au SEV »

Elena Obreschkow, responsable du recrutement au SEV



# Adhérer, c'est gratuit

L'action de recrutement comprenant la gratuité des cotisations jusqu'à la fin de cette année était au centre de la journée sur le terrain du 14 septembre. Des professionnels et des militants SEV ont visité 15 lieux en Suisse allemande, y ont distribué du matériel SEV, discuté et recruté de nouveaux membres.

Elena Obreschkow est très satisfaite de la présence sur le terrain et des journées recrutement de 2016, même si seul un dixième des sections SEV se sont mobilisées le 14 septembre dernier. « De nombreuses autres actions ont été organisées, soit peu avant, soit peu après la date fixée, ou restent encore à venir », explique la responsable du recrutement au SEV. « Imposer un jour fixe à toutes les sections SEV serait un gros challenge. Nous laissons une marge de manœuvre aux sections, une certaine liberté de choisir le moment qui leur convient le mieux pour mener des actions recrutement. »

Le « SEV sur le terrain » avait comme action phare la gratuité

des cotisations jusqu'à la fin de l'année pour les nouveaux membres. « Nous voulons d'ici décembre augmenter le taux de recrutement, actuellement très moyen, de cette année 2016 », commente Elena Obreschkow.

## Actions locales ou itinérantes

Certaines actions ont eu lieu dans des lieux fixes, comme par exemple le centre de réparation de Zurich-Altstetten (RZA), l'Aarepark à Olten ou encore auprès du personnel administratif de Saint-Gall. Parallèlement, certaines équipes « itinérantes » ont entrepris des tournées de recrutement, visitant plusieurs lieux dans la journée, comme au BLS, aux Chemins de fer appenzellois ou encore auprès du personnel

des Travaux CFF dans la région zurichoise. Ont participé aux diverses actions: les responsables des sections et sous-fédérations concernés, les syndicalistes professionnels ainsi que des délégués syndicaux et autres personnes de la base. « Avoir des personnes de confiance sur place est particulièrement important lors de ce genre d'actions, puisque ce sont elles qui connaissent le mieux les lieux », explique Elena Obreschkow, « et une fois de plus, nous avons pu compter sur eux! Merci! » Le petit cadeau offert était cette fois-ci des lingettes rafraîchissantes, idéales vu la température ce jour-là. Les équipes de recrutement ont principalement discuté de l'ac-

tualité syndicale avec les membres et les non-membres, n'hésitant pas à sortir un bulletin d'adhésion lorsque leurs arguments faisaient mouche. Tou-

tes les informations à propos de l'adhésion au SEV sont sur [www.sev-online.ch/fr/adhesion/](http://www.sev-online.ch/fr/adhesion/)  
Fi/Hes

## INFO

### AS professionnalise le recrutement

L'assemblée des délégué-e-s d'AS de cet automne se penchera sur la création d'un poste à 20% pour une durée fixe de deux ans. La sous-fédération entend ainsi professionnaliser le recrutement des membres. La personne qui occupera ce poste gèrera la coordination des activités de recrutement avec les sections, les branches, la sous-fédération le SEV; donnera des impulsions de recrutement dans les sections et les branches; gèrera les listes de

membres et non-membres; donnera des impulsions pour des mesures pour le maintien des membres actuels. « AS veut améliorer sa présence dans la surface et apporter un bon soutien aux responsables du recrutement des sections », explique Peter Käppler, président d'AS. Le poste était vacant car le bénévolat pour une tâche de cet ampleur n'était pas idéal. L'idée est aussi de renforcer le taux d'organisation là où nous sommes sous-représentés. vbo

### Le travail de recrutement en Suisse romande

En Suisse romande, rien de particulier n'a été organisé le mercredi 14 septembre. Deux raisons à cela: d'une part aucune section ne s'est annoncée auprès du secrétariat régional suite à l'appel du SEV, d'autre part, diverses actions sont déjà organisées au long de l'année, avec un objectif direct ou indirect de recrutement. Il faut comprendre par là que les sections romandes multiplient les rendez-vous avec la base, sur le terrain, au fil des mois. Le travail de recrutement se fait sur le long cours, en étant présent auprès

des travailleurs, en les écoutant. Les secrétaires syndicaux sont proches des employé-e-s de leurs ETC, un peu moins par contre des employé-e-s CFF. Mais la tendance est en train de s'inverser. Baptiste Morier, coach des sections CFF, y travaille ardemment depuis plusieurs mois.

### Diverses dates à noter

La section TL à Lausanne par exemple est très souvent présente sur le terrain et en profite pour tenter de convaincre les non-syndiqués. C'était le cas

le 15 septembre, une fois de plus.

Aux FMA (Forces motrices de l'Avançon), une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous s'est déroulée ce lundi 26 septembre. AS ouest organisera sa traditionnelle raclette et permanence syndicale le 29 novembre à Lausanne. La ZPV Léman a organisé son premier café syndical à Lausanne avant l'été et réitérera l'expérience le 4 octobre à Genève. Tous ces rendez-vous comportent bien sûr un volet recrutement, en plus de l'accompagnement des travailleurs déjà membres du SEV. Hes



Stand TS à l'entrée du centre de réparation de Zurich-Altstetten (RZA).



Les stewards des wagons-restaurants en discussion avec Eleonora Wüthrich, présidente de la section SEV-VPT Services ferroviaires, à la gare de Bâle CFF.



Christian Schmidt, responsable recrutement AS Mitte (à droite) et Manuel Avallone, vice-président SEV, à Olten.



Accueil par AS Mitte à l'Aarepark à Olten.

## RECRUTEMENT AU BLS

### Visite chez les collaborateurs BLS

Les secrétaires syndicaux Michael Buletti et Toni Feuz ont débuté leur journée recrutement à Berne, aux côtés de Giorgio Tuti, président SEV et Balthasar Stöcklin, président de la section VPT BLS. Ils ont rendu visite aux personnels des trains et des locomotives du BLS. Sur place, deux membres ont adhéré directement au syndicat et profitent donc dès maintenant de tous les avantages d'être syndiqué au SEV. A Langnau, ensuite, il a surtout été question de soigner les

relations avec les membres existants, qui ont pu faire un peu connaissance avec leurs personnes de contact au SEV. En fin de parcours, c'est à Spiez que se sont arrêtés les représentants SEV. De nombreux collaborateurs étaient présents, aussi bien des mécaniciens que des agents de trains. Bien sûr, les discussions ont surtout tourné autour des résultats des négociations CCT. Le matériel distribué a également fait quelques heureux... kt/Hes

## ELVETINO

Eleonora Wüthrich, présidente de la section VPT Services ferroviaires, Lutz Karger, le vice-président, ainsi qu'Isidor Schwitler, membre du comité, sont allés à la rencontre des stewards elvetino à la gare de Bâle CFF. Ils étaient accompagnés de Regula Bieri, secrétaire syndicale SEV. Ils ont tenté de recruter le personnel non encore syndiqué mais ont également répondu à de nombreuses questions en tous genres. Ils ont profité également de rappeler la date de l'assemblée de section: le 10 octobre à Olten. Fi/Hes



Giorgio Tuti, président SEV, en discussion sur le terrain.



Des discussions sur les quais.

Prolongation de 5 ans de la CCT chez RegionAlps

# « Ce n'est pas un hasard si le résultat est si bon »

**Le 19 septembre, l'assemblée générale des personnes syndiquées travaillant chez RegionAlps a accepté la prolongation de la CCT datant de 2012, avec des modifications vraiment bienvenues.**

« On a bien bossé, nous sommes très satisfaits. Il faut relever qu'il y avait une volonté de bien faire de la part des deux parties », explique le président de la section SEV, Mickael Favre. Grégoire Praz (qui quitte la direction de RegionAlps à fin octobre pour aller diriger les TPC) avait vraisemblablement envie de quitter l'entreprise sur une bonne note.

Ils étaient 17 à l'assemblée du 19 septembre à Saint-Maurice, où les membres des deux syndicats, à savoir le SEV et le VSLE, étaient présents. Cette participation importante avait une cause évidente: « C'est une bonne CCT », selon le secrétaire syndical Tony Mainolfi, en charge de la sec-

tion RegionAlps. « Je crois qu'on doit souligner que l'entreprise est syndiquée à presque 100%, que le personnel s'est fortement impliqué dans la préparation du cahier de revendications en participant aux séances préparatoires et a soutenu la délégation tout au long de la négociation. Si le résultat est si bon, ce n'est pas un hasard... » complète-t-il.

L'assemblée a validé le résultat à l'unanimité. Bien sûr, tout n'est pas rose et les conditions de travail n'ont guère été abordées. Selon Mickael Favre, c'est certainement le fait que le directeur quitte l'entreprise qui a empêché de négocier vraiment sur les conditions de travail. « C'est surtout le côté financier qu'il est bon de relever, là où la direction a fait un bel effort », explique Mickael Favre. Au niveau des tours de service, « on n'était jamais avertis lors de changements importants. On a pu régler cela, nous sommes donc satisfaits. »

*Henriette Schaffter*



RegionAlps compte 70 employé-e-s. Elle s'occupe du transport régional en Valais.

## INFO

### Aperçu des nouveautés

- augmentation de 4 % dans la grille salariale des trois catégories de personnel (conducteur catégorie B100, conducteur catégorie B et contrôleur sporadique). Cette augmentation sera octroyée par étapes: 2,5 % en 2017, 1 % en 2018 et 0,5 % en 2019.
- indemnité de repas: au lieu de verser des indemnités petit déjeuner, dîner ou souper, un système forfaitaire unique voit le jour. Ce système représente une amélioration financière.
- tours de service: une meilleure information en cas de modifications importantes du planning et donc une meilleure prise en compte des salarié-e-s.
- les jours de repos sont en conformité avec la LDT

- caisse de pension (qui est la même que celle des CFF): les dispositions transitoires ont été négociées, suite au versement de 12 % sur les avoirs vieillesse individuels par l'employeur. Le personnel de RegionAlps fournira un jour de travail supplémentaire en 2016, en 2017 et en 2018, qui sera pris sur le solde variable du temps de travail. Aucune autre augmentation salariale ne pourra être octroyée, toujours comme participation des employés-e-s au versement des 12 %.
- un protocole clair sera mis en place en cas d'accident de personne. Ceci est hors CCT mais c'est très important. La mise en œuvre débutera à l'arrivée du nouveau chef mécanicien de l'entreprise.

## Des trains sans mécanos ?

Le Südostbahn (SOB) a lancé un pavé dans la mare en informant qu'il allait mener un projet pilote de trains sans conducteurs. Voici la réaction du SEV.

Dans deux ou trois ans devraient débiter les premiers essais de trains sans mécanos, sur le réseau du SOB. L'entreprise n'a pas encore défini exactement où se feraient ces premières tentatives, mais le directeur voit « de nombreux tronçons

où il serait possible de mettre cela en place ».

Du côté des CFF, on indique qu'il n'y a aucun projet pilote prévu. Felix Birchler, secrétaire syndical SEV à Saint-Gall, a réagi à cette annonce. Il estime que « la suppression du mécano dans un train n'est pas du tout en accord avec les besoins des voyageurs. Au contraire, ceux-ci veulent avoir à faire à des êtres humains et non à des machines. Et encore plus suite au drame de Salez

cet été. » Il complète: « Une entreprise ferroviaire n'est pas là pour offrir de la technologie ultramoderne, mais pour offrir un service. C'est bien différent. » Hans-Ruedi Schürch, président central LPV, explique quant à lui que « le mécanicien est bientôt le seul à qui le passager peut s'adresser en cas de problème. Après la suppression du personnel dans les gares et du personnel d'accompagnement, on voudrait encore supprimer les

conducteurs. Je doute fort que cela soit accepté par les voyageurs. » Pour le SEV, il est clair qu'un jour viendra où des trains sans conducteur circuleront sur certaines lignes, mais le métier de mécanicien n'est tout de même pas près de disparaître, même s'il pourrait changer et devenir plutôt un « technicien de bord ». « Le système ferroviaire est très complexe, entre trafic marchandises, trafic grandes

lignes et trafic régional. Cette transition n'ira pas si vite », explique Hans-Ruedi Schürch, qui souligne également que les questions de responsabilité et autres problèmes juridiques potentiels sont encore totalement ouvertes. A noter que le test de bus sans conducteur en ville de Sion, en place depuis juin, a été suspendu mercredi dernier, après un incident ayant fait des dégâts matériels...

Hes

Session parlementaire d'automne: bilan intermédiaire

# Quelques lueurs d'espoir

**Pour l'USS, le projet «Prévoyance vieillesse 2020» et la mise en œuvre de l'initiative «Contre l'immigration de masse» sont les thèmes les plus importants de la session parlementaire en cours.**

Dans ce rapport intermédiaire, on trouvera, sur d'autres questions, des décisions de portée certes modeste, mais quand même d'une certaine importance.

## Mesures d'accompagnement: amélioration des instruments

Sur ce point-ci, le Conseil des Etats a suivi le Conseil national: les contrats types de travail (CTT) étendus de manière facilitée devront pouvoir être prolongés. Chaque commission responsable de ces questions pourra le proposer si elle constate des infractions répétées aux dispositions sur les salaires minimums figurant dans un CTT ou s'il existe des indices clairs qu'en absence de CTT, on assisterait à de tels abus. Les deux Chambres ont en outre décidé que les amendes maximales infligées aux entreprises qui ont enfreint la loi sur les travailleurs détachés passeront de 5000 à 30000 francs. En 2015, des amendes ont été ordonnées à au moins 4400 entreprises dites de détachement.

## Réparation pour les «enfants placés»

Après le Conseil national, c'est maintenant le Conseil des Etats qui a adopté une loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 (LMCFA) en tant que contre-projet à l'initiative populaire sur la réparation. Cette dernière devrait par conséquent être retirée. La nouvelle loi prévoit des contributions de solidarité pour les personnes qui ont été victimes de telles mesures de coercition



L'USS demande que la Confédération renonce impérativement aux mesures d'économie dans le domaine FRI.

jusqu'en 1981, elle leur donne accès à leur dossier et veut surmonter ce chapitre sombre de l'histoire sociale suisse. La preuve d'un regard sensible sur une ancienne injustice.

## Formation, Recherche et Innovation 2017-2020

Le message Formation, Recherche et Innovation (FRI) 2017-2020 définit les objectifs et les moyens pour la prochaine période. Avec un budget de près de 26 milliards sur quatre ans, ce programme prévoit quatre priorités d'encouragement: le financement des cours préparatoires aux examens professionnels fédéraux, l'encouragement de la relève scientifique, l'augmentation du nombre de diplômés délivrés en médecine humaine, l'encouragement de l'innovation.

Le domaine FRI fait malheureusement les frais du programme de stabilisation 2017-2019 de la Confédération avec une coupe de l'ordre de 485 millions. Le budget proposé ici est nettement insuffisant et va péjorer de nombreux domaines, notamment la formation professionnelle et les hautes écoles. C'est la raison pour laquelle la Commission de la science de l'éducation et de la

culture du Conseil national (CSEC-N) avait corrigé le projet en proposant des augmentations à hauteur de 948 millions. Mais lors de la session d'été, le Conseil national avait balayé toutes les propositions d'augmentation et s'était aligné sur la proposition du Conseil fédéral.

La CSEC du Conseil des Etats a ensuite débattu du Message FRI 2017-2020 dans sa séance du 25 août 2016. Elle a modestement modifié le projet du Conseil fédéral en augmentant, de manière insuffisante, les postes de la formation professionnelle, des hautes écoles et des établissements de recherche d'importance nationale. Elle a en revanche refusé toute augmentation pour la formation continue et les bourses et prêts d'études. Le Conseil des Etats empoignera le sujet lors de la session d'automne.

L'USS demande que la Confédération renonce impérativement aux mesures d'économie dans le domaine FRI et augmente substantiellement les moyens alloués à la formation professionnelle, les hautes écoles, la formation continue ainsi que les bourses et prêts d'études. C'est indispensable pour maintenir et développer un système de formation de

qualité au service des personnes en formation et de l'économie.

## Naturalisation facilitée de la troisième génération

Les deux Chambres ne se sont pas encore mises d'accord sur les dispositions concernant la naturalisation facilitée de la troisième génération d'étrangers et d'étrangères. Certes, le Conseil des Etats a renoncé à s'opposer fondamentalement à l'initiative parlementaire d'Ada Marra «La Suisse doit reconnaître ses enfants», mais il a maintenu deux différences par rapport au Conseil national. Premièrement, il veut que le séjour des grands-parents soit prouvé. Qu'il soit plus simplement «crédible» avait paru suffisant aux yeux du Conseil national. Espérons que ce dernier s'impose et que les membres de la troisième génération ne doivent pas effectuer des jours durant des recherches dans les archives d'Etat pour prouver noir sur blanc que leur grand-mère a travaillé chez Longines de 1946 à 1948. Ce ne serait là que pure tracasserie. Deuxième différence, le Conseil national veut aussi permettre aux personnes âgées de plus de 25 ans de profiter pendant une période

transitoire de la procédure facilitée de naturalisation. Le Conseil des Etats est invité à adapter sa position en conséquence.

## Primes maladie: le Conseil des Etats persiste dans la passivité

Les primes des caisses-maladie doivent représenter au plus 8% du budget des ménages. C'est ce que voulait le Conseil fédéral il y a 20 années de cela. Les réductions des primes devaient être l'outil pour y arriver. Mais comme les cantons ont des pratiques très différentes en cette matière, la charge effective de ces primes (après réduction) représente entre 7 et 17% du budget des ménages. La conseillère aux Etats Liliane Maury Pasquier (PS) proposait dans une motion que cette charge ne puisse pas dépasser 10% du budget des ménages. Elle ne fut entendue que par la gauche dont les représentant(e)s signalèrent surtout que de très nombreux ménages font face à d'importantes difficultés en raison de la hausse constante des primes. La Chambre des cantons a dit non par 31 voix contre 13 à cette motion qui voulait que l'Etat compense davantage les disparités sociales.

Les CFF reconsidèrent «l'horaire de travail fondé sur la confiance»

# Renoncer à noter le temps de travail doit être facultatif

**Les CFF sont en passe de s'adapter à l'obligation légale de noter le temps de travail. La conférence CCT CFF du 6 octobre se penche sur le dossier.**

Nous avons abordé la nouvelle ordonnance sur l'enregistrement du temps de travail en fin d'année dernière (contact.sev 21/2015). Les CFF sont en train de s'adapter la nouvelle réglementation, en édictant les modalités de renoncement à l'enregistrement du temps de travail,

valables uniquement pour le personnel assujéti à la Loi sur le travail et pas à celui soumis à la Loi sur la durée du travail (LDT). Les partenaires sociaux ont en effet élaboré une CCT pour ceux qui sont soumis au Code des obligations (CO), respectivement une convention complémentaire pour le renoncement et l'enregistrement simplifié, applicable au personnel soumis à la CCT CFF et CFF Cargo. C'est cette dernière convention qui sera à l'ordre du jour de la conférence CCT du 6 octobre.

Les deux conventions ont des

points en commun: gagner au moins 120 000 francs à 100% (y compris les éventuelles garanties, indemnités régionales et autres suppléments TPO). On ne tient ainsi pas compte des niveaux d'exigence. Les personnes concernées doivent jouir d'une «grande autonomie pour l'organisation et le temps de travail» (au moins la moitié du temps de travail doit être organisée par l'employé lui-même). Une convention doit lier l'employé qui renonce à l'enregistrement et l'entreprise. Chaque année, aussi bien l'employeur que l'em-



Celui qui est soumis à la LT, qui bénéficie d'une certaine autonomie dans l'organisation de son temps de travail et gagne plus de 120 000 francs, peut renoncer à noter son temps de travail.

ployé peut résilier la convention pour la fin d'une année civile, moyennant un préavis d'un mois, sans que cela n'ait d'incidences négatives sur la carrière de l'employé. Celui qui renonce à noter son temps reçoit des jours de congé supplémentaires et est informé sur certaines mesures de protection de la santé.

mais pas l'heure de début, ni celle de fin. C'est le cas surtout pour une partie du personnel administratif. Les personnes concernées seront informées de leurs droits et devoirs par leur employeur et les modalités d'exécution seront élaborées en collaboration avec la CoPe. Les nouvelles réglementations pourraient entrer en vigueur dès janvier 2017.

## «Enregistrement simplifié»

Le personnel soumis à la CCT qui répond aux critères ci-dessus peuvent aussi adopter «l'enregistrement simplifié», à condition qu'il puisse gérer librement au moins un quart du temps de travail. L'enregistrement simplifié prévoit la notation de la somme des heures effectuées par jour,

## D'autres compagnies suivent

Il n'y a pas que les CFF qui ont réagi à ces nouvelles directives: dans la nouvelle CCT BLS, des modalités du même genre ont été inscrites et aux RhB, la discussion doit encore avoir lieu.

pan/Hes

## ZPV sev info

### 2ème Café syndical

Le comité de la ZPV Léman te propose de venir échanger autour de la loi sur la durée du travail (LDT) ainsi que du SEV et de ses prestations :

**mardi 4 octobre, au Café de l'Union** en face de l'entrée de Montbrillant, locaux des agents de train à Genève



Cette rencontre est ouverte aux agents de train régionaux et grandes lignes, aux apprentis, aux employés du micronic ou ceux chargés de la formation, etc. **Que tu fasses partie du SEV ou non, peu importe ! Tu es le (la) bienvenu (e) !**

Tu as un tour du soir ? Viens le matin, **entre 10h et 12h**

Tu travailles le matin ? Le café sera aussi servi l'après-midi, **entre 15h et 17h**

Le programme est simple. Pendant que tu te vois offrir un café, Baptiste Morier, coach des sections, te fera une petite présentation du SEV puis Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical, fera un rappel des droits relatifs au temps de travail.

De **12h à 15h**, le café syndical se mue en buffet syndical, durant lequel tu auras l'occasion de parler librement avec le comité et les secrétaires syndicaux de tes préoccupations.

Afin que l'on puisse répondre au mieux et le plus rapidement possible à tes questions, prends avec toi tout document pouvant nous aider dans ce sens (tableaux de service, contrat de travail à temps partiel, convention pour un nouveau taux d'activité, etc.). Si tu penses participer à un moment ou à un autre de la journée, merci de l'annoncer, dans un délai qui te semble raisonnable, auprès de l'équipe à ton service.

#### Ton comité ZPV Léman

Nadia Légeret (079 904 68 53 ou [nadia.legeret@gmail.com](mailto:nadia.legeret@gmail.com))

Sébastien Bertholet (079 212 34 09 ou [seb.com@vtxnet.ch](mailto:seb.com@vtxnet.ch))

Vladan Djordjevic (076 615 19 71 ou [vd78@bluewin.ch](mailto:vd78@bluewin.ch))

Stefan Móri (079 102 46 77 ou [stefan.moeri@sbb.ch](mailto:stefan.moeri@sbb.ch))

Christophe Schneiter (079 321 15 87 ou [schneiter\\_tof@hotmail.com](mailto:schneiter_tof@hotmail.com))

«Je suis aussi un commandant d'entreprise»

Enzo Verme  
Conducteur

Bain SEV spèit dia Solidarità.  
Au SEV, on jooe la carte de la solidarité.  
Solidarità: la carta vincente del SEV.

Daniel Monod  
Commandant d'entreprise

«Je suis aussi un conducteur»

«Je suis aussi un secrétaire syndical»

René Läubli  
Mécanicien

Au SEV, on jooe la carte de la solidarité.  
Bain SEV spèit dia Solidarità.  
Solidarità: la carta vincente del SEV.

Jürg Humm  
Secrétaire syndical

«Je suis aussi un mécanicien»

## Sous-fédérations

- Samedi 22 octobre** 9h45 à 15h30  
Olten, Hôtel Olten
- **AS – Branche Trafic Voyageurs**
- Quelle place occupe le personnel de vente dans la stratégie des CFF? Invités: Jeannine Pilloud, responsable de la division Voyageurs aux CFF et Manuel Avallone, vice-président SEV. <http://as-online.ch> SEV
- Journée SEV du personnel de vente CFF
- Samedi 29 octobre** dès 9h  
Bulle, Hôtel de Ville
- **Journée VPT Romandie**
- Organisée par la section VPT tpf autobus  
Infos sur [www.vpt-online.ch](http://www.vpt-online.ch)
- Assemblée régionale
- Mardi 22 novembre** 9h45  
Auberge de Rosé
- **ZPV Ouest**
- La manifestation est organisée par la section de Fribourg. Dès 9h15, il sera possible de prendre un café/croissant offert par la section. Dans les actualités, il y aura des informations sur les dossiers brûlants en cours, tels que les actualités et nouveautés de notre profession, et bien plus encore. L'invité compétent, Monsieur le conseiller national (PS) Jean-François Steiert, informera sur la situation politique. Les représentants de la commission du personnel parleront de leur travail. Tous les membres intéressés de la ZPV, les apprenants et les pensionnés sont cordialement invités. Pour le repas de midi qui suivra l'assemblée, prière de vous inscrire sur les listes affichées dans les locaux du personnel. Les pensionnés et les invités peuvent s'annoncer auprès de Safiri Irvin par natel au 078 6990745 et/ou par e-mail à l'adresse [irvin04@hotmail.com](mailto:irvin04@hotmail.com).
- Assemblée régionale ouest
- Délai d'inscription le 12 novembre. Il est également possible de s'adresser au président de la section organisatrice, Daniel Mollard, tél. 079 4339530 e-mail: [dammollard@bluewin.ch](mailto:dammollard@bluewin.ch)

## Pensionnés

- Mardi 4 octobre** à 14h30  
UOG  
Place des Grottes 3  
Genève
- **PV Genève**
- Pour notre assemblée d'automne, l'orateur du jour, votre président, fera le point sur les chantiers de CEVA et sur le Léman Express. Puis nous partagerons les informations d'actualité syndicale, la camaraderie et un verre pour faire passer le tout! A noter qu'il est encore possible de commander l'agenda SEV 2016. **Le comité**
- Assemblée de section
- Jeudi 6 octobre** 8h40  
Rendez-vous en gare de Bienne, voie 11, passage sous voies de l'asm
- **PV Biel/Bienne**
- Bienne dép. à 8h50 jusqu'à Anet. Marche sur terrain plat d'env. 3h¼ à travers champs et forêts jusqu'au camping des trois lacs au bord du canal de la Broye. En passant sur le pont Rotary, nous suivrons ensuite le canal, passerons Sugiez et par la forêt du Chablais, nous arriverons au Centre de formation des CFF du Löwenberg pour le repas de midi à environ 13h30. Menu du jour self-service: soupe ou jus, plat principal avec salade et légumes, ½ litre d'eau minérale, café, le tout pour Fr. 20.--. Retour depuis Muntelier-Löwenberg à 15h49 avec changement à Chiètres et Lyss. Bienne arr. 16h38. Prenez seulement le billet pour l'aller jusqu'à Anet. Il y a d'autres possibilités de retour, plus tard via Anet et même Neuchâtel.
- Randonnée d'automne «Pays des Trois-Lacs»
- Annoncez-vous d'ici au 27 septembre à Fritz Lerch, Bielstrasse 80, 2555 Brügg, tél. 0323731673 ou par mail: [fritzemmi@lerchs.org](mailto:fritzemmi@lerchs.org)
- Mardi 18 octobre** 8h20  
Farvagny
- **Société des retraités et pensionnés des transports publics et affiliés de la région lausannoise**
- Départ du Vélodrome et des Croisettes en direction de Bulle pour une visite du musée gruérien. On continue jusqu'à Farvagny, au restaurant du Lion d'Or où nous sera servi un repas chasse (viande de porc pour ceux qui ne mangent pas de chasse). Retour à Lausanne. Prix de la course: 90 fr. Pour tout renseignement et inscription: Roland Bergmann: 021 6246414 ou 079 6885716 ou Françoise Cerise: 021 6528307 ou 079 3426978.
- Sortie chasse

## Sections

- Vendredi 30 septembre** De 16h à 22h
- **GESTL**
- Grande ouverture de la cave  
**110 ans de la cave**
- Nous vous attendons nombreux lors de notre grande ouverture. La maison Obrist vous présentera ses vins en vous proposant une dégustation. Un délicieux rôti avec frites vous sera servi au prix de 19 fr. Inscription auprès de notre président Ueli, tél. 079 773 47 64.
- Mardi 4 octobre** De 10h à midi ou de 15h à 17h  
Café de l'Union, Genève
- **ZPV Léman**
- Café syndical
- Personnes de contact: voir annonce page 14
- Samedi 29 octobre** dès 10h  
Hôtel de Ville  
Bulle
- **VPT du Jura**
- Appel à participer à la journée VPT romande
- Chers membres, la section VPT du Jura, CJ/Mt-Soleil vous invite à participer à cette assemblée et vous prie de vous inscrire auprès de votre secrétaire (0792844890 ou par mail: [alain.gigon53@bluewin.ch](mailto:alain.gigon53@bluewin.ch)) jusqu'au 15 octobre, dernier délai.  
Départ de Saignelégier à 6h20, dpt de Tramelan à 6h03 pour La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel-Fribourg-Bulle. Venez nombreux!  
**Le secrétaire: Alain Gigon**
- Vendredi 4 novembre** 18h  
Restaurant Le Tempo  
Rive Gauche, Quai de la Thièle  
Yverdon
- **TS Romandie**
- Assemblée d'automne
- Nous invitons nos membres ainsi que les travailleurs-euses temporaires à notre assemblée d'automne. Au programme, l'élection du comité dans son ensemble.  
Les membres vont recevoir l'invitation en même temps que l'agenda SEV. Après l'assemblée, un apéro ainsi qu'un repas sont organisés pour les membres, et payés par la section TS Romandie.
- Le comité compte sur votre présence en nombre.  
**Willy Wenger**
- Mercredi 16 novembre** 19h45  
Hôtel de la Gare  
Château-d'Éx
- **VPT MOB**
- Assemblée générale
- Tous les actifs et les retraités sont invités à l'assemblée générale. Pour les actifs, l'ordre du jour est affiché des locaux.  
Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux.  
**Votre comité de section**
- Décès**
- Catillaz Claudine**, veuve de Marc, Glette-rens; décédée dans sa 85<sup>e</sup> année. PV Fribourg.
- Chassot Jean-Claude**, chauffeur, Bussy FR; décédé dans sa 74<sup>e</sup> année. VPT tpf Autobus.
- Chevalier Olga**, veuve de Robert, Prévengres; décédée dans sa 93<sup>e</sup> année. PV Vaud.
- Dugon Gisèle**, veuve de Gustave, Lausanne; décédée dans sa 93<sup>e</sup> année. PV
- Vaud.
- Henrioud Gunilla**, veuve de Robert, Yverdon-les-Bains; décédée dans sa 104<sup>e</sup> année. PV Vaud.
- Meyer Lucie**, veuve de Roger, Lonay; décédée dans sa 87<sup>e</sup> année. PV Vaud.
- Nicollier Gabrielle**, veuve de Robert, Lausanne; décédée dans sa 94<sup>e</sup> année. PV Vaud.
- Schneider Eric**, secrétaire d'exploitation, Bâle; décédé dans sa 65<sup>e</sup> année. PV Bâle.

Abonne-toi dès maintenant à la newsletter de [contact.sev](http://contact.sev):  
[sev-online.ch/fr/newsletter](http://sev-online.ch/fr/newsletter)



■ Rapport de la sous-fédération RPV en septembre 2016

## Discussion au sujet des habits de travail

**La commission centrale (CoCentr) s'est réunie le 12 septembre 2016 à Buchs en séance ordinaire.**

Un grand merci à tous les collègues de la RPV qui sont venus à la manif à Berne. Maintenant il faut convaincre les gens de notre entourage, les amis et la famille de voter oui à AVSplus.

Le thème des habits contre la

pluie qui ne sont pas imperméables est toujours d'actualité dans la CoPe. On peut s'étonner que les CFF n'ont soi-disant pas connaissance de l'envoi d'un habit contre la pluie pas imperméable. Ceci constitue pourtant un thème depuis environ 6 ans! L'entreprise de fabrication, à qui on avait alors envoyé une veste Cortex d'agent de manœuvre pour examen (pour voir pourquoi elle n'était pas étanche), avait déclaré que cet habit

n'était pas adapté au travail de manœuvre. Nous sommes en possession des résultats du test. Mais depuis lors rien ne s'est passé, et les agents de manœuvre qui travaillent à l'extérieur sont trempés jusqu'aux os après 2 ou 3 heures sous la pluie, et ils prennent froid parce que les CFF ne sont pas capables de fournir une veste imperméable digne de ce nom! Entre-temps, il y a des collègues qui achètent eux-mêmes des habits de pro-

tection contre la pluie qui correspondent aux normes européennes, afin de rester au sec car ils accordent plus d'importance à la protection de leur santé qu'au prix de la veste.

L'invitation à la journée de formation du 26 octobre sur le thème «Recrutement dans ma section» a été envoyée aux responsables du recrutement des sections. Les inscriptions à la conférence des présidents ont été envoyées. Le dérou-

lement et les thèmes ont fait l'objet d'une discussion approfondie. La journée de migration du 5 novembre a été publiée, son thème sera «la nationalité suisse». Les membres RPV sont invités à participer à cette manifestation.

Il est possible de s'inscrire jusqu'au 21 octobre via le site internet [www.sev-online.ch/migrationstagung](http://www.sev-online.ch/migrationstagung) ou par e-mail à [migration@sev-online.ch](mailto:migration@sev-online.ch) ou par téléphone au 044 242 84 66.

*Le service de presse RPV*

■ PV Biel/Bienne: assemblée des membres du 15 septembre

## Le rôle de l'assistant social aux CFF

**Notre orateur et invité Roger Schweizer, assistant social pensionné des CFF et membre de notre section PV Biel/Bienne, nous présente le département social des CFF.**

connaît l'exploitation ferroviaire et les problèmes sociaux. Il nous présente l'histoire et le développement du service social des CFF, les problèmes qui se sont manifestés et quelles prestations ce service pouvait offrir. Il a dépeint la manière de travailler et les tâches que l'assistant social avait pour aider les collabora-

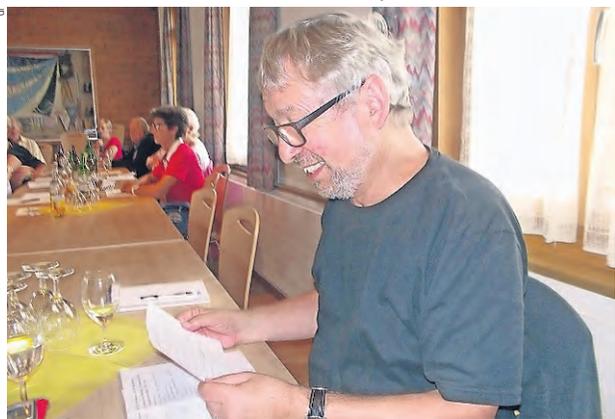
Schweizer a très bien su répondre aux questions posées. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017, et pour les 4 prochaines années, les membres du comité devaient être élus. Comme aucune démission n'avait été présentée, l'assemblée a pu, par applaudissements, réélire le président actuel, Ruedi Flückiger, et tous les autres membres du comité actuel. La place du vice-président(e) est toujours vacante!!! En tant que section bilingue, c'est avec satisfaction que Nadja Drewes a pu être recrutée comme traductrice pour l'avenir. Elle a encore été assistée par Serge Anet qui a fait le voyage depuis Genève pour la dernière fois. L'an prochain, notre section fête ses cent ans d'existence. Ce jubilé sera fêté le 16 août 2017 par un voyage dans l'Emmental en train nostalgique. En collaboration avec le Chœur des cheminots pensionnés, qui a également un jubilé, une fête sera organisée le 9 novembre 2017 à la maison de paroisse St-Paul à Madretsch. Avec des remerciements à Nadja Drewes et Serge Anet, au Chœur d'hommes et aux membres présents (malheureusement en trop petit nombre), le président a clos l'assemblée à 16 h 15.

*Robert Drewes*

*Adaptation française: J.-C. Amiet*



*On se prépare pour la traduction simultanée...*



*Orateur du jour: Roger Schweizer, assistant social pensionné.*

Sous la direction de Willi Lack, le Chœur d'hommes des cheminots pensionnés ouvre l'assemblée avec la chanson «Dank an die Freunde». Puis vient la présentation de l'orateur du jour.

Avec une formation de cheminot suivie d'études d'assistant social dans les hautes écoles spécialisées, Roger Schweizer

teurs et leurs familles qui tombent dans une situation difficile pour des motifs comme l'alcoolisme, la toxicomanie, le divorce, l'accident grave, les problèmes financiers, la perte de la place de travail, les conflits avec un supérieur ou dans le groupe de travail, le harcèlement (mobbing). Dans la discussion qui a suivi, Roger

■ Retraités tl

### Sortie magnifique

**Compte-rendu de la sortie en car de la section des retraité-e-s et des pensionné-e-s des Transports Publics de la Région Lausannoise, qui a eu lieu le 16 août dernier.**

La journée passée ensemble a été magnifique. Après un premier rendez-vous au restaurant du Lacustre pour un café croissant, nous prenons le bateau pour Evian. Nous reprenons les cars en direction du Val d'Abondance où un repas très

copieux nous attend au restaurant «Les Cornettes».

Après le repas, nous avons visité le musée à «Gaby» rempli de divers objets anciens. Le président nous rappelle le rendez-vous du départ pour une rentrée par le Pas de Morgins et retour en direction de Lausanne. Avant l'arrivée, le président prend la parole pour remercier les chauffeurs et souhaiter une bonne rentrée à toutes et tous.

Prochaine sortie chasse: le mardi 18 octobre 2016.

*Le secrétaire au PV*

*Rosset Yvan*

Journée de formation :  
Vendredi 18 novembre 2016, 09h45-16h30

Accueil dès 08h30 – café/thé et croissants



## Fierté ou préjugé ? – Rôle des genres en mutation

### Intervenantes

**Madame Andrea Maihofer** – Institut pour la recherche sur les genres  
Université de Bâle  
**Madame Regula Stämpfli** – Philosophie politique et auteur  
**Madame Johanna Rolshoven** – Institut Anthropologie culturelle Université  
de Graz  
**Madame Kwiatkowski** – Futurologie à l'Institut Gottfried Duttweiler

### Exposés d'input avec discussions en plénum\*

Comment nous laissons-nous influencer par les stéréotypes et la formation  
des rôles via les médias ?

Qui forge mon image malgré moi ?

En réalité, quelle est notre liberté dans le choix de notre profession ?

En quoi la mobilité croissante modifie mon environnement social ?

Quel est le lien entre la numérisation (travail 4.0) et nous les femmes ?

\*cette année, pas de workshop

Accompagnement musical – Duo «Jamais le matin» – Non, je ne regrette rien.

Une journée placée sous l'inspiration, avec des informations et échanges  
captivants. Le tout sur un fond de musique invitant à la rêverie, tout en  
dégustant les gourmandises de l'hôtel Bern.

**Remarque :** Les places sont limitées. Veuillez vous inscrire directement en  
ligne sur [sev-online.ch/formation](http://sev-online.ch/formation) ou en utilisant le code QR de ce flyer.

Délai d'inscription : **31 octobre 2016**

Cet événement est organisé et financé par :



Bei uns spielt die Solidarität  
On y joue la carte de la solidarité  
Solidarietà: la nostra carta vincente

## Concours AVSplus: les gagnants

Voici la liste des 10 gagnants du concours  
AVSplus organisé par le SEV, qui recevront  
chacun un sac Mammuth SEV.

- Monika Jordi, de Melchnau
- Gilles Fridez, de Sonceboz
- Nadia Martin, de Wabern
- Corinne Etique, de Courtelary
- Janine Truttmann, d'Ipsach
- Karl Fischer, de Brienz
- Erwin Wessner, de Kriens
- Urs Ochsner, de Winterthur
- Urs Schopfer, de Berne
- Marian Koch, de Muri.

Ces dix personnes avaient donné les  
bonnes réponses sur l'initiative AVSplus, à  
savoir:

1. hausse de 10 %
2. 1975
3. à 0,4 %

**Concours AVSplus du SEV**

● L'initiative AVSplus demande une hausse des  
rentes  
a de 5%   a de 10%   a de 15%

● Depuis quand les cotisations AVS n'ont-elles pas  
été augmentées ?  
a 2010   a 1991   a 1975

● Pour financer la hausse des rentes, il est  
possible d'augmenter la cotisation spéciale AVS  
des employé-e-s et des employeurs. A combien  
s'éleverait cette hausse ?  
a à 1%   a à 0,4%   a à 2%

● Pour participer, découpez ce questionnaire et prenez-le avec toi le  
jour de la manifestation et dépose-le dans l'urne ad  
hoc. Parmi les bonnes réponses, dix vainqueurs.

**Prix solidaire:**  
Les dix gagnant-e-s reçoivent un sac Mammuth SEV.

Un seul coupon-réponse par personne.  
Nous n'accepterons pas de courrier relayé au concours,  
seule les gagnant-e-s seront informé-e-s.

Prénom, Nom: .....

Adresse: .....

CAP, Lieu: .....

Tél.: .....

E-mail: .....

Bei uns spielt die Solidarität  
On y joue la carte de la solidarité  
Solidarietà: la nostra carta vincente



## Recruter vaut la peine!

1. Chaque recruteuse/recruteur reçoit 50 fr. pour chaque nouveau membre recruté du SEV.
2. Chaque section VPT reçoit pour chaque nouveau membre recruté une prime.\*\*
3. Avec chaque nouveau membre recruté, le SEV et la VPT augmentent leur degré d'organisation et ont de ce fait une meilleure position pour se battre afin d'obtenir de bonnes conditions de travail.

### \*\*Action de recrutement VPT 2016, du 01.01 au 31.12.2016

La VPT récompense chaque section pour...

... 1 à 3 nouveaux membres = pour chaque membre Fr. 20.–

... 4 à 6 nouveaux membres = pour chaque membre Fr. 30.–

... 7 à 9 nouveaux membres = pour chaque membre Fr. 40.–

... 10 et plus nouveaux membres = pour chaque membre Fr. 50.–

Par exemple: 8 nouveaux membres = 3×20.– + 3×30.– + 2×40.– = Fr. 230.–

Par exemple: 11 nouveaux membres = 3×20.– + 3×30.– + 3×40.– + 2×50.– = Fr. 370.–

■ Les primes de recrutement aux sections seront versées au mois de février 2017.

■ La prime maximale par section s'élève à Fr. 1500.–.

■ Questions à [info@vpt-online.ch](mailto:info@vpt-online.ch)

## IMPRESSUM

**contact.sev** est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.  
**ISSN** 1662-8462. **Tirage:** 10 690 ex. (total 43 020 ex.), certifié REIMP au 8.12.2015

**Editeur:** SEV, [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch). **Rédaction:** Vivian Bologna (rédacteur en chef), Peter Anliker, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Anita Merz, Peter Moor, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter, Karin Taglang. **Adresse de la rédaction:** [contact.sev](mailto:contact.sev), Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; [contact@sev-online.ch](mailto:contact@sev-online.ch); téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

**Abonnements et changements d'adresse:** Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; [info@sev-online.ch](mailto:info@sev-online.ch), téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

**Announces:** Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, tél. 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, [kontakt@zs-werbeag.ch](mailto:kontakt@zs-werbeag.ch), [www.zs-werbeag.ch](http://www.zs-werbeag.ch). **Préresse:** AZ Medien, Aarau; [www.azmedien.ch](http://www.azmedien.ch). **Imprimerie:** Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau. [www.mittellandzeitungsdruck.ch](http://www.mittellandzeitungsdruck.ch)

**La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 13 octobre 2016. Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 6 octobre à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 4 octobre à 10 h.**

## COURRIER LECTEUR

### Qu'est-ce que c'est être chauffeur de bus ?

Être chauffeur de bus, c'est dormir moins heures que beaucoup de gens, commencer très tôt le matin ou alors terminer très tard dans la nuit.  
Être chauffeur de bus, c'est faire face aux adversités climatiques, froid, chaud, soleil, pluie et neige.  
Être chauffeur de bus, c'est ne pas avoir d'heures régulières pour les repas.  
Être chauffeur de bus, c'est parfois se voir privé de fêtes en famille, Noël, Nouvel-An et d'autres moments importants...  
Être chauffeur de bus, c'est avoir souvent avoir une famille qui dépend de nous, enfants, épouse, parfois père et mère aussi.

Être chauffeur de bus, c'est parfois être insulté, voire frappé par les usagers des bus et les usagers de la route.  
Être chauffeur de bus, c'est avoir un esprit de sacrifice, savoir souffrir aussi.  
Être chauffeur de bus, c'est subir des milliers de frayeurs de toutes sortes.  
Être chauffeur de bus, c'est être attentif aux personnes plus fragiles, celles à mobilité réduite, celles qui sont malvoyantes, les personnes âgées.  
Être chauffeur de bus, c'est savoir être patient et respectueux envers tous les usagers de la route.

**Ricardo Pinto, président  
section TPCV**

Angle droit

# Devoir d'assistance de l'employeur

Que peut-on en attendre et où se situent les limites?

**Les employeurs se font un plaisir de mentionner régulièrement leur droit de donner des directives et le devoir de loyauté des employés. Le devoir d'assistance de l'employeur constitue toutefois le revers de la médaille.**

On l'oublie parfois: là où commence le devoir d'assistance, le droit de donner des directives et le devoir de loyauté s'arrêtent. Dans cet esprit, signalons certains aspects importants du devoir d'assistance et citons quelques exemples de cas traités par le service d'assistance judiciaire du SEV.

En résumé, on peut dire que l'employeur doit protéger la santé et l'intégrité personnelle de l'employé. Cette protection ne se limite pas à la santé physique et mentale au sens strict. L'employeur doit également s'appliquer à préserver l'honneur personnel et professionnel, la position et la réputation dans l'entreprise, et à respecter la liberté d'expression et la sphère privée, ainsi que les droits constitutionnels fondamentaux. Dans le cadre d'un récent jugement, le Tribunal fédéral a tranché en faveur d'un devoir d'assistance renforcé pour le personnel de longue date et d'un âge plus avancé. Comme pour la plupart des dispositions légales, selon les cas particuliers l'application et l'effet d'un tel jugement s'adaptent aux situations concrètes.

**Quelques exemples concrets**

• Alors qu'une entreprise de construction s'en tire pres-

que sans histoire lorsque les prescriptions en matière de sécurité au travail ne sont pas respectées, l'affaire se complique considérablement lorsque l'employeur manque à son devoir d'assistance dans un cas de burn out.

• Bien qu'on n'ait pas pu reprocher des prestations insuffisantes à un cadre spécialisé des CFF mais seulement quelques petites entorses aux règles internes de communication, le Tribunal fédéral a déclaré que le droit d'expression était moins important que le devoir de loyauté et il a confirmé la résiliation ordinaire des rapports de service. Le team d'assistance judiciaire du SEV a dû constater une fois de plus que les collaborateurs engagés et qualifiés qui, dans une situation de stress, osent dire ce qu'ils pensent ne sont pas appréciés. Au contraire ils sont sanctionnés.

• Le cas de licenciement par les CFF d'un employé de bureau qui avait fait une petite entorse durant ses loisirs à l'obligation d'abstinence totale imposée par une convention dans le cadre d'une thérapie de longue durée est aussi intéressant.

• Une ETC de Suisse centrale a licencié il y a quelque temps un employé de longue date d'environ 60 ans. Au vu du dossier qu'il a consulté, le team d'assistance judiciaire en est arrivé à la conclusion que l'employeur avait porté atteinte à son devoir d'assistance à plusieurs points de vue. La plainte pour licenciement abusif est encore en suspens auprès du Tribunal compétent. Nous informons du jugement en temps voulu.

**Certains employeurs à la traîne**

Si l'on considère les demandes adressées au SEV, on constate que les employeurs, en particulier les CFF, peinent à accomplir leur devoir d'assistance renforcé. Ainsi, des membres

du personnel âgés qui arrivent aux limites de la charge de travail qu'ils peuvent supporter ne sont pas déchargés mais au contraire, on leur augmente la pression dans le cadre de l'évaluation du personnel et avec des fixations d'objectifs, en

les menaçant de prendre des mesures plus sévères. Le devoir d'assistance renforcé signifie cependant aussi que l'on réagisse rapidement et adéquatement en cas de conflit sur la place de travail. Malheureusement, l'employeur oublie souvent le devoir d'assistance renforcé, surtout lorsqu'il se trouve en présence d'un membre du personnel âgé qui perd son poste suite à une réorganisation, ou qui ne peut plus exercer son activité pour raison de santé et qui est licencié au lieu d'être transféré à l'interne.

*L'équipe de la protection juridique*



## Journée romande de la VPT

Chers collègues actifs, actives et retraité-e-s,  
La section VPT Tpf autobus a le plaisir de vous inviter à la Journée romande de la VPT.

**Elle se déroulera à Bulle à la salle du restaurant de l'Hôtel de Ville le 29 octobre 2016 à 10 h.**

A la gare de Bulle, des collègues vous indiqueront le chemin à suivre pour vous y rendre.

Accueil avec café-croissant dès 9 h.

Un **débat sur la conséquence de la politique d'austérité** dans les transports publics aura lieu avec les participations de Christian Levrat, conseiller aux Etats; Georges Godel, conseiller d'Etat et directeur des finances du canton de Fribourg, président du conseil d'administration des Tpf; et Giorgio Tuti, président central du SEV. Cette table ronde sera animée par Vivian Bologna.

Délai d'inscription auprès de votre président de section: 15 octobre 2016. Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à cette journée.

**Pour le comité d'organisation, le secrétaire, Jacques Leibzig**

Ordre du jour sur [www.vpt-online.ch](http://www.vpt-online.ch)

Il y a 150 ans, le premier congrès de la Première Internationale

# Genève au cœur du combat ouvrier

**Du 3 au 9 septembre 1866, des délégués ouvriers de Suisse, de France, d'Allemagne et d'Angleterre se sont réunis à Genève pour le premier congrès de l'Association internationale des travailleurs (AIT).**

Le premier congrès de l'AIT, association fondée à Londres par des ouvriers anglais et français ainsi que des émigrés d'autres nationalités, dont Karl Marx et Friedrich Engels, est plus connu sous le nom de Première Internationale.

Ce matin de septembre, une manifestation ouvrière de plus de 1 000 personnes (selon le Journal de Genève!) traverse la ville pour se diriger vers une salle de réunion modeste: la brasserie Treiber aux Eaux-Vives, dans un bâtiment aujourd'hui disparu situé rue de la Terrassière. On y trouve des ouvriers de toutes professions, mais principalement ceux de la construction et du bâtiment, ainsi que «ceux de la fabrique», soit tous les métiers liés à l'horlogerie et à la bijouterie. Pour toute fanfare, un tambour, peut-être quelques instruments et une trompette ou deux. On avait pourtant voulu faire venir une fanfare de Ferny-Voltaire, en France voisine, mais le sous-préfet de Gex

avait interdit aux musiciens de se rendre à Genève! Dans la brasserie, plusieurs drapeaux: celui de l'Internationale, le drapeau rouge des menuisiers de Genève, le drapeau suisse et ceux des pays des délégués, mais également un grand drapeau des Etats-Unis: il s'agissait de rendre hommage à ce pays pour avoir récemment aboli l'esclavage.

## Des ouvriers émigrés

Le congrès de Genève réunit soixante hommes venant de Suisse, de France, d'Allemagne et d'Angleterre. L'horloger Hermann Jung, originaire de Saint-Imier et résidant à Londres, va le présider. Il est assisté de «Genevois»: l'Allemand Johann Philipp Becker, le relieur français Duplex et le journaliste polonais Josef Card. Beaucoup d'ouvriers ont émigré pour exercer leur métier, ou pour fuir la répression. A Genève comme à Londres, les groupes locaux forment déjà une petite Internationale. Des embryons de syndicats s'y forment. Ce n'est pas le cas partout. En Allemagne et en France, la liberté d'association n'est pas reconnue et les responsables ouvriers séjournent souvent en prison; la Belgique vient d'adopter une loi restreignant les droits des étrangers. Et c'est pourquoi, primitivement prévu à Bruxelles, le con-

grès se tient à Genève.

## Une ère nouvelle

«Notre génération ouvre une nouvelle ère dans l'histoire du monde.» C'est Becker qui prononce ces fortes paroles d'ouverture. Il a beaucoup boursingué depuis trente ans, participant aux mouvements révolutionnaires en Europe, avant de se fixer à Genève, où il coordonne surtout les sections de langue allemande.

L'ordre du jour contient des questions fondamentales pour l'organisation du mouvement ouvrier: grèves et solidarité internationale; secours mutuels; durée du travail; travail des femmes et des enfants. Et si les délégués parviennent dans la plupart des cas à un accord, les discussions sont nourries. Lors de grèves récentes en Angleterre, les patrons ont brisé le mouvement en faisant venir des ouvriers de l'étranger. Pour contrecarrer ces manœuvres, on propose d'abord l'établissement de statistiques des salaires et conditions de travail, afin de les uniformiser dans tous les pays. Le tailleur Eccari, de Londres, va plus loin: il voudrait «qu'au même moment les ouvriers de tous les pays refusent de travailler [...]». Demander la grève universelle, c'est réclamer la révolution. Plusieurs délégués, français notamment, favorisent plutôt l'association, les coopératives de production, qui préfigurent une société égalitaire et solidaire. Il est intéressant de noter que c'est l'envoi d'ouvriers aux expositions internationales comme celles de Londres ou de Paris qui suscitera des rencontres avec les ouvriers locaux et l'idée de s'organiser par-dessus les frontières.

## Vers la journée de 8 heures

La durée de travail est longue à cette époque: douze à quatorze heures. Après sa journée, un homme «peut-il, en rentrant chez lui, trouver la force et le courage d'ouvrir un li-



Passé simple consacre un dossier de dix pages à la Première Internationale dans son édition de septembre, dont cet article est un résumé. Ce numéro est disponible chez Payot ou peut être obtenu pour 10 fr., frais de port en sus, en écrivant à [abo@passesimple.ch](mailto:abo@passesimple.ch) ou à Magazine Passé simple, ch. de Combes 12, 1009 Pully.

vre?» demande le Zurichois Karl Bürkli. Après quelques discussions, le principe des huit heures finit par être adopté. Pas pour tous, cependant: pas pour les femmes! «La femme est le lien, l'attrait qui retient l'homme à la maison, adoucit ses mœurs», ils sont plusieurs à le dire en chœur. Il y a peu de voix pour défendre l'égalité. Comme deux délégués de Paris, le relieur Varlin et le graveur Bourdon, qui jugent qu'il faut s'en prendre aux causes de «l'abaissement physique et moral» des femmes dans les manufactures: «La femme ayant besoin de travailler pour vivre honorablement, on doit chercher à améliorer son travail, mais non à le supprimer.» Au vote, leur proposition est défaite. Mais deux ans à peine après le congrès, on connaît à Genève une Section des dames; à Liège, les casquettières s'organisent. En

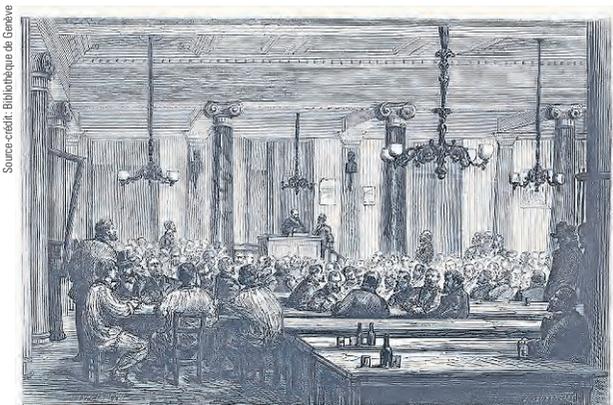
été 1869, les ouvrières lyonnaises des filatures de soie tiennent un mois de grève. D'autres sections de femmes se forment un peu partout.

## S'organiser

Le congrès termina ses travaux le samedi soir de la même semaine. Le congrès de Genève a déclenché un fort développement de l'Internationale en Suisse et ailleurs. Des sections se forment parmi les ouvriers horlogers des Montagnes neuchâteloises et du vallon de Saint-Imier, les passementiers de Bâle, les menuisiers de Montreux, et à Genève bien entendu.

*Marianne Enckell, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier, et Georges Tissot, Communauté genevoise d'action syndicale*

(Extraits du texte paru dans *L'Événement syndical* du 14 septembre 2016)



Cette gravure représente une séance de la section genevoise de l'Internationale dans le Temple unique, devenu ensuite une brasserie, le secrétariat de l'Internationale pour Genève... puis vendu en 1873 à l'Eglise catholique qui en fit le Sacré-Cœur.

elvetino lance son concept de restauration à bord « CFF Catering 3.0 »

# Chacun obtient une chance égale

**Dès octobre, les premiers trains verront leurs minibars remplacés par des zones de libre-service et un service à la place en 1<sup>re</sup> classe. Tous les minibars devraient avoir disparu à fin 2017. Le SEV exige que chaque steward ou stewardess ait une possibilité de poursuivre son travail au sein d'elvetino et que l'entreprise applique l'accord conclu en avril dernier.**

La fermeture des stands de restauration rapide dans les gares faisait également partie du concept annoncé par elvetino en janvier déjà. Ce sont 65 collaborateurs qui ont perdu ainsi leur emploi cet été (voir encadré). En plus, d'ici fin 2017, 200 stewards de minibars verront leur poste supprimé, mais, comme l'a promis elvetino, d'autres alternatives de travail devront leur avoir été proposées. « Nous attendons d'elvetino qu'elle suive toutes les personnes concernées en prenant bien en compte leurs besoins individuels », souligne Regula Bieri, secrétaire syndicale SEV. « Toutes devront pouvoir acquérir les compétences demandées en matière de vente et les connaissances linguistiques nécessaires. »

**Mise en application de l'accord** elvetino avait communiqué la

suppression des minibars en début d'année, sans en avertir auparavant la commission du personnel ni les partenaires sociaux, comme le prévoit pourtant la CCT. Les membres du SEV et d'Unia avaient alors décidé en assemblée d'aller devant le tribunal arbitral, mais y ont renoncé jusqu'à présent, puisque la direction d'elvetino avait reconnu son erreur et avait montré ensuite de la bonne volonté pour dissiper tous les griefs. En avril, un accord avait été signé avec le SEV et Unia, accord qui prévoyait les mesures suivantes :

- élaboration de processus d'échange d'informations standardisés: une rencontre semestrielle (au minimum) avec le CEO Wolfgang Winter;
- offre d'engagement fixe aux auxiliaires ayant travaillé à elvetino au moins, de façon ininterrompue, du 1<sup>er</sup> mai 2015 à

avril 2016, et au minimum 80 h par mois;

- lors de cas de protection juridique, elvetino accuse réception dans les trois jours et essaie de résoudre l'affaire dans les deux semaines;
- elvetino établit des checklists pour ses répartiteurs afin



Un employé des wagons-restaurants avec les représentants SEV (à gauche, Regula Bieri) lors de la journée de recrutement du 14 septembre à Bâle.

de garantir un respect intégral de la loi sur la durée du travail et prend si nécessaire d'autres mesures.

C'est surtout sur le dernier

point qu'elvetino doit encore faire des efforts; ceci a d'ailleurs été relevé lors d'une rencontre avec le directeur le 21 septembre dernier. **Fi/Hes**

## Le SEV réussit à obtenir que 58 des 65 vendeurs conservent leur emploi

Comme annoncé en janvier, elvetino avait fermé, à fin juillet, tous ses points de vente Segafredo, où travaillaient pas moins de 65 personnes. La majeure partie de ces points de vente ont pu être reloués par les CFF à d'autres entreprises, comme la Migros ou Marché. Les autres disparaissent.

Le SEV a accompagné étroitement cette restructuration et a

veillé à ce que cette filiale à 100% CFF assume ses responsabilités sociales. elvetino a convenu une reprise des collaborateurs par les nouveaux exploitants. Les vendeurs des points de vente non repris ont trouvé eux une autre occupation au sein d'elvetino, dans les wagons-restaurants ou à la logistique. Seuls les sept employés de la « Theke » au Sihlpass-

sage de la gare principale de Zurich ont été licenciés, puisqu'il n'y avait pas de postes vacants à fin mai, quand le changement a eu lieu. Le SEV a néanmoins réussi à obtenir cinq mois de salaire pour ces sept personnes (l'entreprise ne tient donc pas compte des différents délais de préavis) à partir de la date de licenciement, le 1<sup>er</sup> juin. **Fi/Hes**

## Photomystère: « Où cette photo a-t-elle été prise? »



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les réponses correctes et gagnera un chèque Reka d'une valeur de 40 francs.

Solution du concours paru dans [contact.sev](http://contact.sev) n° 15:

La station multifonction de Sedrun (tunnel de base du Gothard)

Le sort a désigné **Reto Gerig**, de Brunnadern, membre de la section Travaux Suisse orientale.

Il gagne un set d'écriture Caran d'Ache.

### Conditions de participation

**Par carte postale** Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

**Par e-mail** Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: [mystere@sev-online.ch](mailto:mystere@sev-online.ch)

**Sur Internet** Rendez-vous sur notre site [www.sev-online.ch](http://www.sev-online.ch), cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 5 octobre 2016